



Ressources naturelles
Canada

Natural Resources
Canada



RESSOURCES NATURELLES CANADA
NOTRE PLAN
D'ACTIVITÉS
INTÉGRÉ
POUR 2012-2015

TABLE DES MATIÈRES

Message du sous-ministre et de la sous-ministre déléguée.....	5
Sommaire	7
Introduction	9
Contexte et priorités stratégiques.....	11
A. Le Canada, un chef de file mondial en ressources naturelles.....	11
B. Le contexte stratégique	12
C. Les priorités stratégiques	14
Contexte et priorités organisationnelles	23
A. Le contexte organisationnel	23
B. Les priorités organisationnelles.....	27
La gestion du risque	33
Conclusion.....	34
Annexe A – Volet relatif aux personnes	35
Annexe B – Les plans d'activités intégrés des secteurs.....	41
Annexe C – Les livrables par activité de programme	42
Objectif stratégique 1 :	
Les secteurs des ressources naturelles canadiens sont concurrentiels à l'échelle mondiale.....	44
Objectif stratégique 2 :	
Les secteurs des ressources naturelles et les consommateurs sont respectueux de l'environnement.....	50
Objectif stratégique 3 :	
Les canadiens ont l'information nécessaire pour gérer leurs terres et leurs ressources	55

MESSAGE DU SOUS-MINISTRE ET DE LA SOUS-MINISTRE DÉLÉGUÉE

Il nous fait plaisir de présenter le Plan d'activités intégré (PAI) 2012-2015 de Ressources naturelles Canada (RNCa). Ce plan décrit le contexte dans lequel nous évoluons, identifie nos priorités stratégiques et organisationnelles, et met de l'avant une série d'activités clés à court et à moyen terme afin de les réaliser. En somme, le plan est une feuille de route pour les années à venir.

Le Plan d'action économique 2012 reconnaît que RNCa se situe au cœur des priorités du gouvernement et joue un rôle essentiel eu égard à la prospérité future du pays. Il s'agit pour nous d'une occasion à saisir. Collectivement, nous devons nous appuyer sur notre leadership politique, notre excellence scientifique et nos solides pratiques d'affaires afin de continuer à desservir la population canadienne au meilleur de nos capacités.

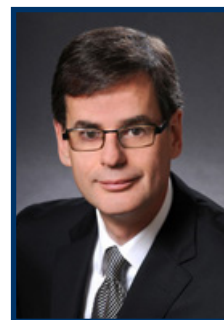
Parallèlement, nous devons reconnaître et relever les défis qui se posent à nous. La période actuelle d'ajustement pour appuyer l'objectif du gouvernement de retrouver l'équilibre budgétaire présente un défi qui revêt un intérêt particulier. À cet égard, RNCa réduit ses effectifs par le biais d'un processus que nous avons voulu le plus transparent, équitable et respectueux possible. Nous sommes conscients que ces changements nécessaires s'avèrent difficile pour les employés touchés et leurs familles, ainsi que pour tous les collègues qui ont à cœur la qualité de notre milieu de travail. Pour votre dévouement et professionnalisme remarquable en cette période de changement, nous vous remercions et réitérons notre engagement envers le soutien aux employés.

Le PAI est particulièrement important dans ce contexte. Il doit être à la fois ambitieux et réaliste. Nous avons fait savoir que nous ne demandons pas aux employés d'accomplir davantage avec moins de ressources. Cela signifie que nous devons définir clairement nos priorités et nos livrables. Nous devons nous concentrer sur nos rôles fondamentaux et notre expertise, faire preuve d'efficacité dans nos pratiques d'affaires, et mettre en place des stratégies afin d'atténuer les risques. Cela signifie également que nous devons donner suite aux résultats du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux afin d'être un employeur de choix. Nous avons plusieurs objectifs, mais grâce à une planification et une mise en œuvre rigoureuses, nous serons en mesure de continuer à obtenir des résultats significatifs pour les Canadiens.

Ces résultats doivent témoigner de notre vision commune, celle de créer un avantage durable dans le secteur des ressources pour le Canada, et pour nos résultats stratégiques, soit : favoriser le caractère concurrentiel des secteurs des ressources naturelles, améliorer la responsabilité environnementale, et s'assurer que les Canadiens détiennent les renseignements nécessaires afin de gérer le territoire, les ressources naturelles et les risques qui s'y rattachent. Nous atteindrons ces résultats grâce à une gestion rigoureuse, y compris en soutenant l'emphase sur quatre priorités organisationnelles : l'affirmation de notre leadership politique, la mobilisation de notre science, la transformation de nos modèles d'affaires et le développement de notre capital humain.

Nous avons tous un rôle à jouer dans ce plan. Nous vous incitons à le lire et à discuter avec vos collègues et gestionnaires les façons par lesquelles nous pouvons tous contribuer à la réussite de notre ministère et améliorer la vie des Canadiens. De plus, puisque ce plan s'appuie sur les plans d'activités intégrés des secteurs, nous vous invitons également à consulter le plan de votre secteur pour obtenir plus de détails relatifs à votre milieu de travail, et voir comment chacun de ces plans est lié et contribue au plan de RNCa.

En cette période de changement, le PAI constitue un outil essentiel afin d'orienter les discussions quant à la façon dont notre travail fait progresser l'organisation. Tout en étant conscients des défis à venir, et maintenant munis de ce PAI, nous sommes confiants en l'avenir et en la capacité de tous les employés de RNCa d'aider à façonner l'avenir du Canada.



Serge P. Dupont
Sous-ministre



Karen Ellis
Sous-ministre déléguée

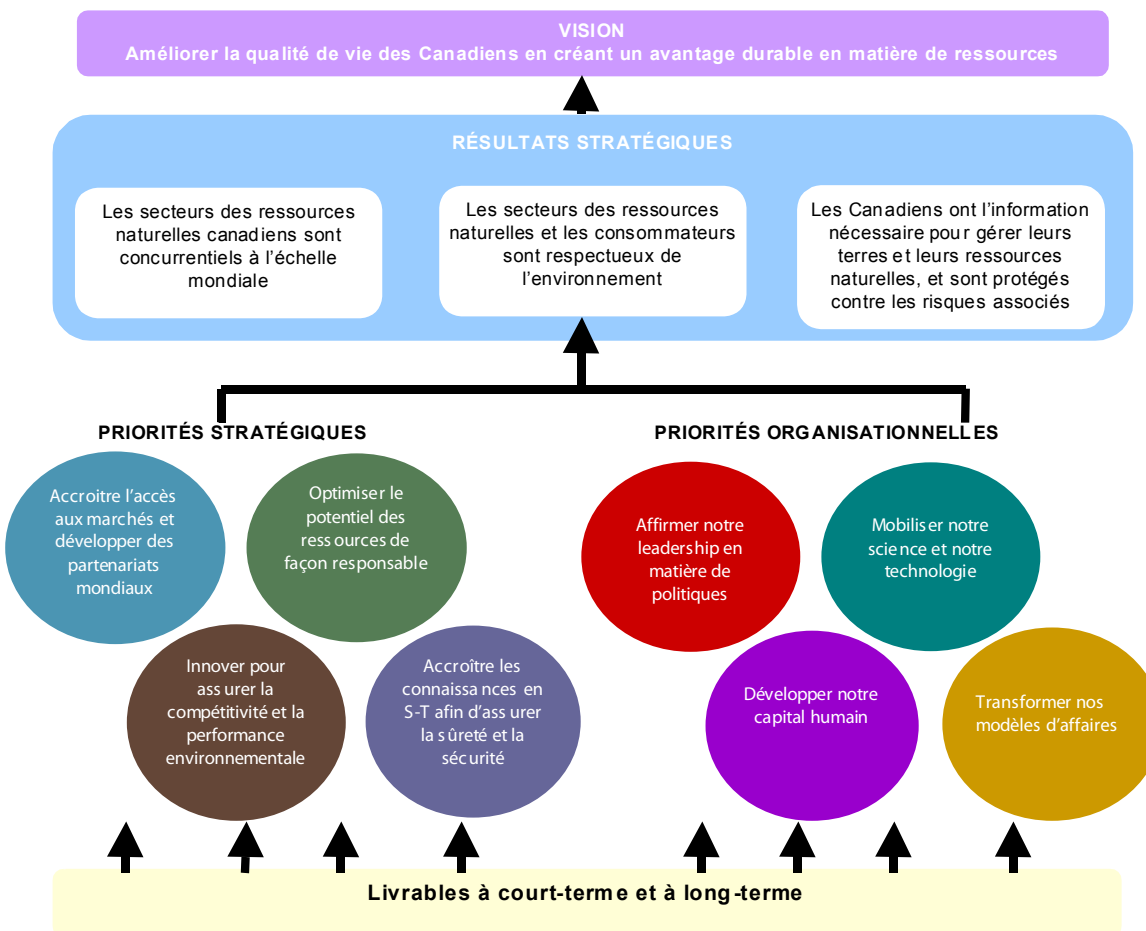
SOMMAIRE

La vision de RNCan est de chercher à améliorer la qualité de vie des Canadiens en créant un avantage durable en matière de ressources. Le Plan d'activités intégré 2012–2015 est un plan cohérent et soigneusement préparé ayant comme but de réaliser cette vision.

Les vastes richesses naturelles de notre pays constituent la pierre angulaire de la prospérité des Canadiens. Par conséquent, RNCan se tient à l'avant-plan du programme du gouvernement. Nous contribuons directement à une croissance économique forte en favorisant la compétitivité de nos secteurs des ressources naturelles. Nous créons

les conditions nécessaires à un environnement propre et sain en veillant à ce que ces secteurs, ainsi que les consommateurs d'énergie et d'autres ressources, soient respectueux de l'environnement. En outre, nous contribuons à la sûreté et à la sécurité du Canada en fournissant aux Canadiens l'information nécessaire pour gérer leurs terres et leurs ressources naturelles et pour qu'ils soient protégés contre les risques associés. Le graphique ci-dessous résume les différentes parties du plan et illustre leur enchaînement dans une feuille de route véritablement intégrée pour l'organisation.

Cadre 2012-15 pour le Plan d'activités intégré



Le monde connaît à l'heure actuelle de profonds bouleversements qui se répercuteront sur l'avenir de nos ressources naturelles. Dans ce contexte, le Ministère a établi quatre priorités stratégiques qui tirent profit de notre savoir-faire et de notre mandat de base et réalisent les priorités du gouvernement en renforçant le développement et l'utilisation responsables et en toute sécurité des ressources naturelles. Voici ces priorités :

- *Élargir nos marchés et diversifier nos partenariats dans le monde* — en créant de nouveaux débouchés pour nos ressources naturelles et en les saisissant;
- *Réaliser le potentiel de nos ressources naturelles par une mise en valeur responsable* — en stimulant la croissance économique et la création d'emplois de façon durable;
- *Innover pour assurer la compétitivité et la performance environnementale* — en mettant au point de nouveaux produits, en améliorant l'efficacité, en faisant diminuer les coûts de production et en réduisant notre empreinte environnementale;
- *Tirer profit des connaissances en S-T afin d'assurer la sûreté, la sécurité et la gestion du risque* — fournir de l'information qui nous permette d'atténuer les risques liés à la sécurité publique, à la sûreté et à la protection environnementale.

En réalisant nos priorités stratégiques, nous concentrerons nos efforts collectifs sur l'accomplissement de résultats par l'efficacité et l'efficience dans l'exécution. Notre façon de travailler est déterminante. Les quatre priorités ministérielles servent de balises claires dans cette démarche :

- *Affirmer notre leadership politique* — savoir s'adapter et user de souplesse en répondant aux discussions et aux décisions sur les politiques, en s'y ralliant et en les influençant;

- *Mobiliser notre science* — propager d'une manière efficace les connaissances dans l'ensemble du système d'innovation : l'industrie, le milieu universitaire et les autres ordres de gouvernement;
- *Transformer nos activités* — moderniser nos pratiques dans le but d'accroître l'efficience et l'efficacité de nos services et activités;
- *Accroître notre capital humain* — perfectionner les compétences et les qualités de leadership de nos employés.

RNCan se concentrera sur ses priorités tout en gérant la transition, en se souciant du bien-être de ses employés et en incarnant les valeurs de la fonction publique. Le Ministère continuera également à réaliser son rôle et son mandat de base en réalisant ses objectifs stratégiques et en livrant des résultats aux Canadiens.

Le Plan d'activités intégré donne des détails sur la manière dont nos priorités et nos objectifs stratégiques seront réalisés. Chaque secteur dispose d'un plan similaire qui présente dans les détails ses propres activités, ainsi que les contributions spéciales de ses employés. On encourage tous les employés de RNCan de lire le plan de leur propre secteur parallèlement au Plan d'activités intégré pour se faire une idée claire de l'orientation du ministère et de sa justification, ainsi que de constater par eux-mêmes la manière dont nos diverses initiatives s'imbriquent de façon à contribuer à la réalisation de notre objectif commun d'amélioration de la qualité de vie des Canadiennes et Canadiens par la création d'un avantage durable en matière de ressources.

INTRODUCTION

Notre vision

La vision de RNCan est d'améliorer la qualité de vie des Canadiens en créant un avantage durable dans le secteur des ressources.

Notre travail est organisé de manière à répondre à trois résultats stratégiques : appuyer la compétitivité des secteurs des ressources naturelles; améliorer la responsabilité environnementale; et s'assurer que les Canadiens ont

l'information nécessaire pour gérer leur territoire, leurs ressources et se protéger des risques qui s'y rattachent (voir notre [Architecture des activités de programme](#)).

La vision et les résultats stratégiques sont pour nous des points de référence et ils guident notre travail à long terme. Ils encapsulent l'essentiel de la valeur de notre travail auprès des Canadiens et ils font aussi écho aux [résultats attendus du Gouvernement du Canada](#) et à ses [priorités](#).

Résultats



Résultats attendus du Gouvernement...

- ✓ Une croissance économique forte
- ✓ Un environnement propre et sain
- ✓ Un Canada sûr et sécurisé

Résultats stratégiques de RNCan...

- ✓ Les secteurs des ressources naturelles au Canada sont concurrentiels à l'échelle mondiale
- ✓ Les secteurs des ressources naturelles et les consommateurs sont respectueux de l'environnement
- ✓ Les Canadiens ont l'information nécessaire pour gérer leurs terres et leurs ressources naturelles, et sont protégés contre les risques associés

Le nouveau Code des valeurs et éthique de RNCan



Les valeurs et l'éthique de la fonction publique sont au cœur de qui nous sommes, définissent nos responsabilités en tant que fonctionnaires et constituent notre obligation primordiale. Cette éthique et ces valeurs se fondent sur : le respect de la démocratie, le respect des personnes, l'intégrité, l'intendance et l'excellence.

Afin d'exprimer les valeurs et l'éthique de la fonction publique dans notre environnement de travail, le [Code de valeurs et d'éthique](#) de RNCan a été adopté en avril 2012. Ce code se fonde sur les mises à jour du [Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique](#), qui s'applique à toute la fonction publique, mais vise aussi les risques liés à l'éthique ou aux situations de conflit potentiel auxquels le ministère ou ses employés font face durant leurs activités quotidiennes. Le code de RNCan appuie aussi la culture organisationnelle et les besoins opérationnels du ministère.

Pour plus de renseignements sur le Code, visitez la [page wiki du Centre d'expertise en matière de valeurs et d'éthique](#) et pour plus de renseignements sur la mise en œuvre, consultez l'Annexe A – volet relatif aux personnes.

En période de transition



« Dans tous les pays, les institutions du secteur public changent. Ceci est également inévitable au Canada. En effet, la fonction publique doit changer si elle veut devenir plus productive, moins lourde et plus pertinente, et si elle veut demeurer un milieu de travail de choix aux yeux des jeunes Canadiens talentueux. »

Sixième rapport du Comité consultatif sur la fonction publique nommé par le Premier ministre

Notre plan 2012-2015

La vision et les résultats stratégiques sont à un haut niveau et concernent le long terme. Le Plan d'activités intégré de trois ans vise à les réaliser à l'intérieur d'un plan cohérent et bien articulé. Par conséquent, ce plan présente les priorités essentielles entre les secteurs et des activités mesurables à court et à plus long terme. Le Cadre 2012-2015 pour le Plan d'activités intégré (voir la section Sommaire), illustre une représentation sommaire de ce plan et comment l'articulation de ses diverses composantes en vient à former un vrai plan intégré pour notre organisation.

Ce plan n'est pas un concept abstrait qui suivrait une hiérarchie « du haut vers le bas ». Il se fonde plutôt sur les plans d'activités intégrés des secteurs, qui au final appuient tous la vision, les résultats stratégiques et les priorités de RNCan. Les plans des secteurs, qui sont répertoriés dans l'annexe B, fournissent plus de détails et de spécificité sur le contexte, les priorités et les livrables de votre secteur.

Pour atteindre notre vision avec succès, il est essentiel de comprendre les tendances qui ont une incidence sur les ressources naturelles du Canada ainsi que les risques et les possibilités qui s'y rattachent. En fonction de ce contexte, nous définissons les priorités stratégiques qui sont le thème de la prochaine section. La section suivante se concentre sur notre contexte opérationnel interne, autant sur le plan financier que celui des effectifs, et sur la façon de faire face aux risques et possibilités qui y sont associés par le biais de nos priorités organisationnelles.

CONTEXTE ET PRIORITÉS STRATÉGIQUES

A. Le Canada : un chef de file mondial en ressources naturelles

Le Canada a la chance de posséder l'un des patrimoines en ressources naturelles les plus importants et les plus diversifiés au monde. Les ressources naturelles sont essentielles à l'économie canadienne et au niveau de vie élevé des Canadiens. En 2011, les secteurs de l'énergie, des mines et de la forêt du Canada représentaient :

- plus de 10 % du produit intérieur brut du Canada;
- environ 800 000 emplois bien rémunérés pour les Canadiens – ou 5 % de l'emploi total;
- 233,3 milliards de \$ d'exportations ou 55 % des exportations totales du Canada;
- 106,3 milliards de \$ de nouvelles dépenses en immobilisation.

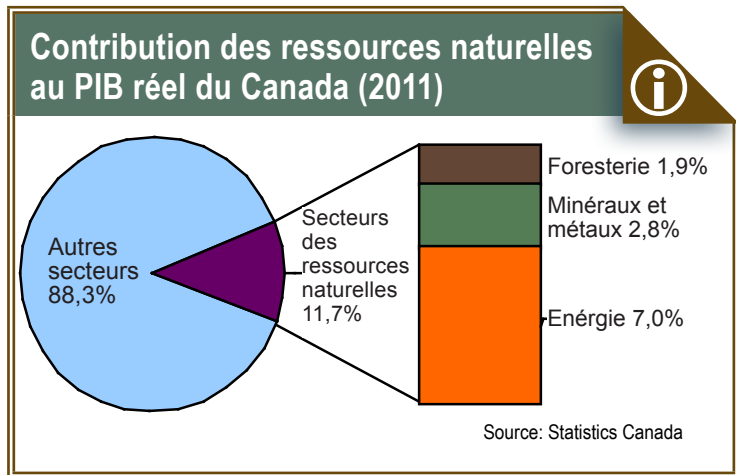
Ces contributions à l'économie, ainsi que le classement mondial du Canada comme producteur de matières premières, témoignent de l'importance renouvelée des secteurs des ressources naturelles pour la prospérité du Canada et les priorités en matière de politiques du gouvernement. Le Canada est un fournisseur concurrentiel, fiable et responsable pour l'Amérique du Nord et le monde :

- nous sommes parmi les premiers producteurs et exportateurs mondiaux pour une grande proportion de matières premières;
- nous avons une économie de marché ouverte qui encourage la concurrence, les investissements au pays et à l'étranger, notamment avec les importants investissements canadiens à l'étranger dans le secteur minier (biens d'une valeur cumulée de 129 milliards de \$ en 2011); et
- les entreprises canadiennes qui sont actives ici et à l'étranger fournissent un grand registre de technologies, services et expertise pour soutenir l'innovation et le développement responsable des ressources.

Toutefois, les secteurs des ressources naturelles doivent évoluer dans un monde changeant et incertain. Ces défis incluent le fait d'attirer des investissements pour réaliser le potentiel du Canada en matière de ressources, diversifier les marchés et innover pour améliorer la capacité concurrentielle et la performance environnementale.

Le gouvernement fédéral a un rôle à jouer afin d'aider à établir un environnement pour la réussite économique, notamment en améliorant le climat d'investissement, en renforçant les débouchés commerciaux à l'échelle internationale, et en accélérant l'innovation en ce qui a

trait au développement et à l'utilisation responsable des ressources. Cet objectif doit être poursuivi en étroite collaboration avec les autres ordres de gouvernement, l'industrie, les chercheurs et les autres partenaires. Essentiellement, il s'agit de prendre des mesures aujourd'hui afin d'assurer la prospérité économique future du Canada.



Rang mondial

Production canadienne des matières premières (2010)

	Rang mondial de la production	Pourcentage de la production mondiale
Secteur de l'énergie		
Pétrole	Sixième	4,0%
Gaz naturel	Troisième	5,4%
Électricité	Sixième	3,1%
Hydro-électricité	Troisième	1,1%
Uranium	Deuxième	20,5%
Secteur des minéraux et métaux		
Nickel	Troisième	12,7%
Zinc	Quatrième	6,6%
Or	Sixième	4,3%
Copper	Neuvième	3,3%
Potash	Premier	26,0%
Diamants	Sixième	8,8%
Sel	Cinquième	5,4%
Gypsum	Septième	3,6%
Secteur de la foresterie		
Bois d'œuvre	Deuxième	12,5%
Pâte de bois	Deuxième	10,6%
Papier journal	Deuxième	13,2%

Source: *Important Facts on Canada's Natural Resources (NRCan)*
 Mise à jour : mars 2012 (SPI/SPEA)

B. Le contexte stratégique

Le monde subit des changements géopolitiques, économiques et technologiques qui auront une incidence sur l'avenir des ressources naturelles du Canada.

Les économies émergentes façonnent l'avenir.

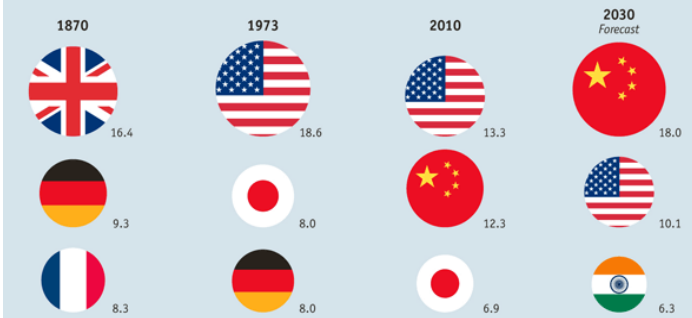
D'ici 2030, on prévoit que les économies émergentes représenteront plus de 60 p. cent du produit intérieur brut (PIB) mondial. En 2010, la Chine a dépassé le Japon pour devenir la deuxième économie la plus importante dans le monde et a remplacé les États-Unis en devenant la plus importante consommatrice d'énergie. D'autres marchés asiatiques à croissance rapide joueront également un rôle essentiel. De ce fait, l'Inde pourrait devenir la 4^{ème} plus grande économie d'ici 2025.

Bien que la croissance économique anticipée dans les pays développés restera modeste, la croissance économique anticipée dans les économies émergentes continuera à déterminer la demande de ressources naturelles à l'échelle mondiale. La Chine, l'Inde et d'autres économies émergentes auront besoin de quantité de plus en plus grandes d'énergie pour alimenter les secteurs industriel, résidentiel et des transports, de produits du bois pour la construction de logements, et de métaux pour leurs industries manufacturières et pour leurs infrastructures.

Un marché mondial hautement concurrentiel préoccupé par la sécurité de l'offre.

Cette tendance crée de nouveaux débouchés pour les exportateurs de ressources naturelles, y compris le Canada, qui se font concurrence afin de répondre à cette nouvelle demande. Entre-temps, l'agitation et l'instabilité politique dans certaines régions principales d'approvisionnement en matières premières contribuent à une incertitude et une préoccupation à plus long terme concernant l'accès aux ressources. Cette inquiétude peut être accentuée par la préoccupation eu égard aux incidents naturels ou des événements à faible probabilité ayant toutefois une incidence importante, comme le déversement de pétrole dans le golfe du Mexique ou le tsunami au Japon avec ses impacts sur les réacteurs nucléaires à Fukushima.

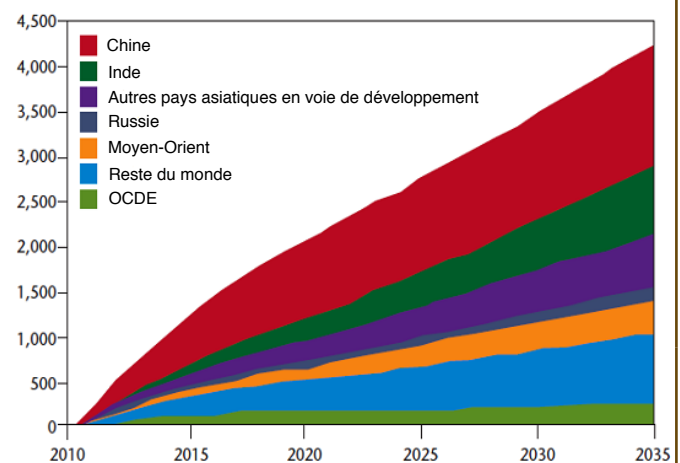
Dominance économique Le partage du pouvoir mondial*



* Pondéré selon la part du PIB mondial, le commerce et les exportations nettes. Source : Subramanian, the Economist

Croissance en demande d'énergie mondiale

Projection de la croissance en demande d'énergie mondiale, par région, 2010-2035



Source: International Energy Agency, World Energy Outlook, 2011.

Ce contexte mondial incertain amène certains importateurs importants de ressources, comme l'Union européenne ou la Chine, à établir des alliances stratégiques avec des exportateurs. La demande grandissante favorise également l'expansion de la production mondiale de pétroles et des gaz naturels non conventionnels (p. ex. les sables bitumineux, le pétrole et les gaz de schiste) et la mise en valeur des ressources situées dans des régions où les risques et les coûts sont plus élevés (p. ex. dans les zones extracôtières très profondes, l'Arctique).

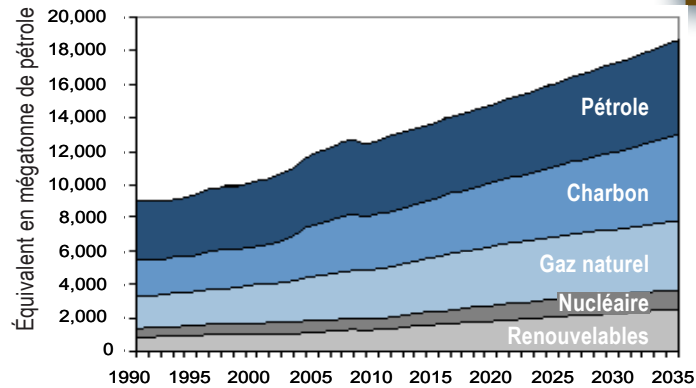
La conjonction de ces différents facteurs – l'accroissement de la demande, les préoccupations liées à la sécurité d'approvisionnement, l'augmentation du coût de production – entraîne une augmentation des coûts pour les matières premières. Ces facteurs stimulent aussi l'innovation afin d'accroître l'efficacité de la production, le transport, et l'utilisation des ressources naturelles.

Le monde investit dans l'innovation.

La mise en valeur responsable des ressources et leurs utilisations entraînent une quête à l'innovation perpétuelle pour arriver à des résultats économiques et environnementaux. Les combustibles fossiles demeureront une source principale d'énergie mondiale pour les décennies à venir. Toutefois, des économies de premier plan comme les États-Unis et la Chine ont fait des investissements majeurs en ce qui a trait à l'innovation énergétique, stimulant le développement en matière d'efficacité énergétique et de nouvelles technologies en énergie renouvelable. L'innovation mène à l'exportation et à la diversification de l'offre énergétique tout en suscitant de nouvelles possibilités de croissance et en améliorant la performance environnementale, y compris en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES). Les secteurs minier et forestier font face aux mêmes impératifs d'innovation afin d'assurer leurs succès à long terme.

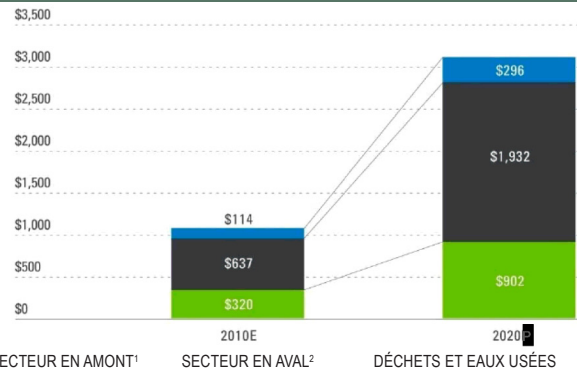
Il est attendu que le développement des ressources soit fait de façon responsable et tienne compte de la connaissance que nous avons de nos écosystèmes, qui sont essentiels à la santé, la sûreté, la sécurité et la qualité de vie. On prévoit que la gestion des coûts totaux de l'exploitation des ressources tout au long du

Demande mondiale croissante en matière d'énergie



Source: International Energy Outlook 2010

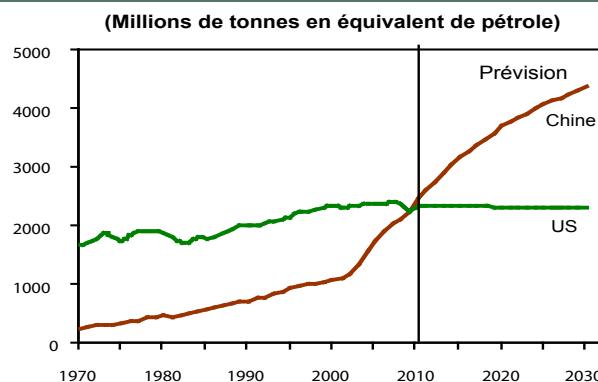
Estimation des revenus pour les technologies propres pour 2010 et prévisions pour 2020



1. biocarburants et bioénergie, la production d'électricité
 2. infrastructure énergétique, réseau intelligent, assainissement et traitement des sols, transport, recyclage et récupération, efficacité énergétique, procédés industriels

Sources : CBJ Research, Lux; BERR/LGES; Roland Berger, Analytics Advisors

Consommation d'énergie



cycle de vie complet deviendra un facteur de concurrence plus important au fil du temps. Une amélioration de la performance environnementale peut entraîner une plus grande efficacité des ressources (p. ex. le recyclage), des gains de productivité (p. ex. l'utilisation des nouvelles technologies), une meilleure image de marque et, surtout, une plus grande acceptation par le public du développement des ressources et des infrastructures connexes.

Qu'est-ce que cela signifie pour le Canada?

Diversification des marchés. Le Canada peut se positionner comme un fournisseur mondial fiable et tirer parti de sa prospérité fondée sur l'exploitation des ressources en saisissant la possibilité d'exporter vers des économies en plein essor, tout en maintenant sa relation solide avec les États-Unis. Les ressources du Canada ont été traditionnellement destinées aux États-Unis, soit : 98 % de ses exportations d'énergie, 65 % de ses exportations de produits forestiers et 53 % de ses exportations du secteur des minéraux et des métaux. La diversification des marchés contribuera à atténuer le risque lié à une forte dépendance envers la demande stagnante de ressources naturelles aux États-Unis. Cela exigera de nouvelles stratégies et de nouveaux liens commerciaux afin d'assurer l'accès aux marchés et de mettre en place les conditions favorisant la création de l'infrastructure nécessaire pour percer les marchés en croissance.

Climat d'investissement solide. Les secteurs des ressources naturelles sont de portée mondiale et le Canada devra maintenir un climat d'investissement ouvert et le flux bilatéral des capitaux afin de développer sa base et rester concurrentiel. Au cours des dix prochaines années, on pourrait réaliser plus de 500 projets ayant une valeur de plus de 500 milliards de \$ dans les secteurs des mines et de l'énergie. La réalisation de ce potentiel exigera notamment de promouvoir les améliorations à l'ensemble du système réglementaire afin d'assurer des examens efficaces, en temps opportuns, et une solide protection de l'environnement. Une main-d'œuvre qualifiée et compétente sera un élément clé étant donné la forte demande prévue dans ce secteur.

Innovation : le savoir au service de la performance économique et environnementale. Pour tirer parti de notre positionnement mondial et réaliser le potentiel de nos ressources naturelles, il est critique d'avoir accès à des données géospatiales clés, ainsi que faire des investissements judicieux en vue d'accroître la compétitivité en utilisant et en mettant en valeur de façon plus efficace et responsable nos ressources, notamment dans le Nord. En concentrant nos efforts de recherche et développement et de démonstration sur les énergies, les mines, la forêt et les domaines liés à l'innovation, nous tirerons des avantages à

long terme, tels que : la réalisation de gains de productivité et la diversification des produits, la création de nouvelles occasions commerciales, la réalisation du plein potentiel de nos ressources, et la capacité de profiter des débouchés dans une économie mondiale très compétitive et en évolution.

Le savoir des sciences et technologies au service de la sécurité et de la sûreté du public. Nos recherches en science et technologie génèrent de nouvelles connaissances et idées qui importent non seulement dans l'utilisation et la mise en valeur de nos ressources, mais aussi dans notre compréhension fondamentale des dangers naturels et ceux causés par l'homme ainsi que de nos frontières et de notre souveraineté. Il est important de tirer parti de ces connaissances pour éclairer le gouvernement dans sa prise de décisions sur la gestion des risques et permettre aux Canadiens de se préparer et gérer les menaces et les urgences. Par exemple, les données géographiques et géologiques peuvent guider et stimuler les efforts du secteur privé pour mettre en valeur les ressources naturelles, tout en appuyant les équipes d'intervention et de gestion des urgences qui peuvent se reporter à ces données pour assurer la sécurité du public et la protection de l'environnement. L'accès aux données soutient l'innovation et le développement de produits, de services et d'entreprises en géomatique et de géoscience qui produisent une valeur ajoutée.

C. Les priorités stratégiques

Pour faire face aux tendances, aux possibilités et aux risques qui peuvent avoir une incidence sur les ressources naturelles du Canada au cours des prochaines années, quatre priorités stratégiques qui s'épaulent mutuellement ont été identifiées pour orienter le ministère :

- Accroître l'accès aux marchés et développer des partenariats mondiaux;
- Optimiser le potentiel des ressources de façon responsable;
- Innover pour assurer la compétitivité et la performance environnementale; et
- Accroître les connaissances en S-T afin d'assurer la sûreté et la sécurité.

Cette section fournit des renseignements sur trois questions fondamentales : ce que RNCan entreprendra sous chaque priorité, quels secteurs sont concernés et comment nous saurons que nous avons du succès. Elle établit aussi un lien entre les priorités et les risques principaux présentés dans le [Profil de risque du ministère](#), et entre les activités et les résultats attendus conformément au [Cadre de mesure du rendement](#) (CMR).

Gestion intégrée des risques de RNCan : Faire face aux risques et saisir les occasions



De façon critique, ce plan est tout d'abord fondé sur une approche délibérément basée sur les risques. L'approche de RNCan quant à la gestion et à l'atténuation des risques est exhaustive et se fonde sur le [Cadre stratégique de gestion intégrée du risque](#). Les risques internes et externes et les possibilités mis en évidence dans la section précédente, et reliés au Profil de risques du ministère, ont été à la base d'un processus détaillé de planification intégrée dans les secteurs et à l'échelle du ministère.

1. Accroître l'accès aux marchés et développer des partenariats mondiaux



Pourquoi est-ce une priorité?

- L'accès au marché des produits provenant des ressources naturelles génère des avantages pour les Canadiens. En raison de la croissance économique plus lente que prévu et d'une augmentation de la demande domestique pour le pétrole et le gaz aux États-Unis et avec une demande élevée pour les ressources naturelles dans les pays qui connaissent une augmentation rapide de la croissance économique dans la région de l'Asie-Pacifique, le Canada doit se concentrer sur l'accroissement et la diversification de ses marchés. Le Canada doit se positionner comme un fournisseur fiable et responsable à l'échelle mondiale.

Ce que nous ferons

À court terme

- Établir et renforcer les partenariats bilatéraux dans la région de l'Asie-Pacifique (Chine, Japon, Corée, Inde). (tous)
- Approfondir l'engagement bilatéral concernant l'énergie avec les États-Unis y compris via le Mécanisme de consultation sur l'énergie, le [Dialogue États-Unis-Canada sur l'énergie propre](#). (SE, SITE, ISP)
- Positionner le Canada comme un fournisseur de ressources naturelles fiable et responsable et promouvoir l'acceptation de nos produits, y compris par le biais d'activités ciblées de gouvernement à gouvernement et dans le cadre de forums multilatéraux, par exemple, Coopération économique de la zone Asie-Pacifique, Agence internationale de l'énergie économiques, Forum international de l'énergie. (ESPS, tous)

1. Accroître l'accès aux marchés et développer des partenariats mondiaux	
Intervenants et partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Régler les obstacles à l'accès au marché rencontrés par nos ressources naturelles (p. ex. la directive de l'Union européenne sur la qualité des carburants) grâce à l'engagement ciblé de gouvernement à gouvernement. (tous) • Soutenir les activités de diversification de l'industrie forestière dans les marchés hors frontière ciblés ainsi qu'aux États-Unis et au Canada. (SCF) • Soutenir la Stratégie de responsabilité sociale des entreprises et l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives, pour les entreprises afin de préserver la réputation du Canada, les relations internationales et les intérêts des partenaires. (SMM, ISP) <p><i>À moyen terme</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les activités de modélisation des filières énergétiques nous aideront à mieux comprendre comment le Canada peut profiter au maximum des avantages économiques découlant de ses ressources énergétiques sur le long terme tout en tenant compte des tendances mondiales et des objectifs environnementaux. • Le travail de collaboration avec les provinces visant des occasions majeures en matière de ressources aidera à planifier le développement de la prochaine phase du plan d'infrastructures du gouvernement.
Gouvernement du Canada: <ul style="list-style-type: none"> • Affaires étrangères et Commerce international Canada, Transports Canada, Agence canadienne de développement international. Externe: <ul style="list-style-type: none"> • Provinces et territoires, Industrie, Collectivités autochtones 	
Lien au Profil de risque du ministère	
<ul style="list-style-type: none"> • Concurrence mondiale pour les ressources – Il y a un risque que le plein potentiel des ressources naturelles du Canada ne soit pas réalisé si l'accès aux marchés et leur diversification ne sont pas en place de façon à pouvoir saisir les occasions créées par la demande mondiale et la concurrence pour les ressources. • Économie mondiale – Il y a un risque que la croissance mondiale inégale/incertaine (p. ex. les défis de l'Union Européenne) ait une influence sur l'économie du Canada. 	
Résultats attendus	
<ul style="list-style-type: none"> • Les secteurs des ressources naturelles ont un meilleur accès aux marchés et aux nouveaux segments de marché, ce qui résultera en un nombre plus élevé d'exportation, de production de biens et de produits et services à valeur ajoutée. 	

Le saviez-vous?



Le Bureau de gestion des grands projets (BGGP) de RNCan assure la gestion et la surveillance de l'examen réglementaire de plus de 75 grands projets dans le secteur des ressources naturelles qui représentent environ 185 milliards de \$ d'investissements partout au Canada. Pour obtenir plus de renseignements sur les grands projets proposés dans le secteur des ressources, consultez la page [Suivi de projet BGGP](#). En outre, on prévoit que plus de 500 grands projets dans le secteur des ressources ayant une valeur de 500 milliards de \$ pourraient être mis en œuvre au Canada au cours des dix prochaines années dans les secteurs de l'énergie et des mines.

Le BGGP joue un rôle clé de leader dans le [Plan pour le développement responsable des ressources](#). Annoncé dans le Budget de 2012, avec un financement de 165 millions de \$, ce plan a quatre objectifs : des examens plus prévisibles et effectués en temps opportun, une réduction du fardeau réglementaire et du chevauchement des tâches, une protection renforcée de l'environnement et des consultations améliorées avec les Autochtones.

2. Optimiser le potentiel des ressources de façon responsable



Pourquoi est-ce une priorité?	Ce que nous ferons
<ul style="list-style-type: none"> Le développement responsable des ressources au Canada pourrait permettre à des centaines de milliers d'emplois et des milliards de dollars en activité économique dans tout le pays de voir le jour. Au cours des dix prochaines années, environ 650 milliards de dollars pourraient être investis dans les secteurs minier et énergétique. Afin de tirer profit de cette situation, de nouveaux capitaux devront être attirés, des infrastructures construites, en nous appuyant sur les connaissances en géosciences (notamment dans le Nord) et sur un système de réglementation efficace qui fait la promotion de l'intendance de l'environnement et d'un engagement significatif auprès des Canadiens et des Autochtones. 	<p><i>À court terme</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre et encadrer les efforts à l'échelle du gouvernement afin de moderniser le système législatif fédéral pour la revue des grands projets et superviser l'harmonisation des processus d'examen réglementaire fédéraux et provinciaux pour atteindre l'objectif « d'un seul examen pour chaque projet ». (BGGP) Prestation de données techniques et de conseils pour l'évaluation environnementale selon la loi fédérale applicable. (SMM, SST) Fournir des connaissances et des outils géoscientifiques accessibles au public pour appuyer l'exploration qui peut aider à découvrir des minéraux et des ressources énergétiques au moyen du programme de Géocartographie de l'énergie et des minéraux (GEM) et de l'Initiative géoscientifique ciblée 4 (IGC-4). (SST) Préparer la phase II de la Géocartographie de l'énergie et des minéraux qui commencera en avril 2013. (SST) Approfondir la collaboration avec les autres ministères et intervenants afin de soutenir l'exploitation responsable des ressources naturelles dans le Nord et permettre la génération d'avantages socio-économiques pour les populations du Nord. (SMM) Réalisation de trois projets liés aux mesures d'adaptation aux changements climatiques en géosciences concernant la conception ou la mise en œuvre des infrastructures dans le Nord (p. ex. couloirs de transport linéaires et les nouvelles infrastructures). (SST, SMM) Mettre en œuvre la station-satellite d'Inuvik et construire l'infrastructure arctique des données spatiales pour contribuer à l'innovation et à la connectivité dans le Nord. (SST) Préparer les données scientifiques et les analyses requises pour finaliser la soumission du Canada pour la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS) afin d'élargir nos droits souverains au-delà de la frontière continentale de l'Atlantique et de l'Arctique. (SST).
<h3>Intervenants et partenaires</h3>	
<p>Gouvernement du Canada:</p> <ul style="list-style-type: none"> Environnement Canada, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, Office national de l'énergie, Affaires étrangères et Commerce international Canada Agence canadienne d'évaluation environnementale, Transports Canada, Pêche et Océans Canada, Ressources humaines et développement des compétences Canada, Citoyenneté et immigration Canada <p>Externes:</p> <ul style="list-style-type: none"> Provinces et territoires, Collectivités autochtones, Organisations non gouvernementales, Industrie 	
<h3>Lien au Profil de risque du ministère</h3>	
<ul style="list-style-type: none"> Obstacles à l'investissement – Il y a un risque que les efforts déployés à l'échelle de RNCan et du gouvernement pour améliorer le système de réglementation des projets de grande envergure portant sur les ressources naturelles ne permettent pas d'éliminer de façon satisfaisante les obstacles à l'investissement en raison d'inefficacités d'ordre réglementaire, ou de répondre adéquatement aux exigences de responsabilité environnementale et sociale. 	

2. Optimiser le potentiel des ressources de façon responsable

- **Sciences et technologie** – Il y a un risque que les activités et les résultats scientifiques de RNCan ne ciblent pas ou ne traitent pas adéquatement des principaux problèmes de demain liés aux ressources naturelles.
- **UNCLOS** – Il y a un risque que les contraintes liées aux délais et aux coûts pour le programme à l'échelle du Gouvernement du Canada (RNCan, Pêches et Océans, Ministère des affaires étrangères et internationales) pour la cartographie du fond océanique compromettent le succès du Canada en ce qui a trait à sa soumission à l'ONU pour la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS).

Résultats attendus

- Augmentation des investissements dans les secteurs des ressources naturelles.
- Les secteurs public et privé établissent des pratiques afin de réduire l'incidence environnementale du développement des ressources naturelles.

- Prodiguier un soutien essentiel (p. ex. l'arpentage) aux programmes autochtones incluant les agrandissements des réserves, les traités territoriaux et l'initiative sur le droit de propriété des premières nations identifiés dans le Budget de 2012. (SST)
- Communiquer aux intervenants nationaux et étrangers les améliorations de la performance environnementale relativement au développement des sables bitumineux. (SEPD)

À moyen terme

- Poursuivre l'analyse pour définir les possibilités et les avantages économiques découlant du développement des ressources au cours des dix prochaines années.
- Explorer et élaborer à des fins d'examen des mesures à long terme pour le Développement responsable des ressources.
- Tester le concept de l'élaboration de plans de mise en valeur des ressources minérales en fonction du lieu au moyen d'une participation multilatérale. Ceux-ci permettront aux acteurs des secteurs public et privé de remédier aux obstacles à la mise en valeur des ressources.
- Les activités interministérielles visant à comprendre les défis liés au marché du travail dans le secteur des ressources naturelles aideront à établir les priorités pour les activités liées au marché du travail et à cibler la main-d'œuvre autochtone lorsque des projets importants concernant les ressources naturelles sont mis en œuvre.

Le saviez-vous?



Le [Programme du plateau continental polaire](#) a appuyé, sur le territoire de l'Arctique, 146 projets pendant la saison 2010-2011. L'installation de Resolute a hébergé 739 personnes et a servi 11 553 repas en vue de faciliter des recherches efficaces et sécuritaires dans un environnement difficile et dangereux.

3. Innover pour assurer la compétitivité et la performance environnementale



Pourquoi est-ce une priorité?	Ce que nous ferons
<ul style="list-style-type: none"> Le Canada doit mettre en valeur les ressources naturelles de façon responsable tout en faisant concurrence aux producteurs à faible coût. L'innovation est un élément essentiel pour la capacité concurrentielle et la performance environnementale. La compétitivité à long terme et la performance environnementale seront soutenues en investissant et en formant des partenariats avec les industries, et en les encourageant à développer et à mettre en œuvre des nouveaux processus et des produits et des technologies à valeur ajoutée. 	<p><i>À court terme</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre, dans le domaine de la foresterie, des produits (p.ex. le bioéthanol), des processus (p. ex. l'optimisation de la fabrication du bois franc) et des technologies (p. ex. convertir la chaleur en énergie). (SCF) Examiner le mandat, la gouvernance et les structures financières et des opérations des laboratoires nucléaires d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL-R). Négocier un prêt garanti pour le projet hydroélectrique prévu dans le bas Churchill au Canada atlantique. (SE) Achever des projets de stockage du carbone à petite échelle; des ententes de contribution supplémentaires pour les projets de Captage et stockage du carbone à grande échelle seront signées afin de permettre des démonstrations en partenariat public-privé. (SE) Dans le cadre de l'initiative sur les mines écologiques, conclure des accords liés à l'élaboration de méthodes de traitement propre pour les éléments de terres rares et des énergies de remplacement pour les véhicules utilisés pour l'exploitation minière souterraine. (SE) Mettre en œuvre des mesures concrètes afin de surmonter les obstacles réglementaires à l'adoption de technologies et processus d'exploitation minière écologiques. (SMM) Mettre en œuvre des ententes de contribution dans le cadre du programme d'écoÉNERGIE pour les biocarburants. Mettre en œuvre le programme d'accélération de la technologie de production d'isotopes énoncés dans le Budget de 2012 pour viser le développement accéléré des technologies du cyclotron et de l'accélération linéaires pour l'utilisation future, sécuritaire et fiable des isotopes médicaux pour les canadiens. Communiquer de l'information sur les pratiques et technologies propres et plus efficaces afin d'inciter leurs adoptions par le marché.
<p>Intervenants et partenaires</p>	
<p>Gouvernement du Canada:</p> <ul style="list-style-type: none"> Industrie Canada, Conseil national de recherches Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, autres agences de recherche, Environnement Canada, Énergie atomique du Canada limitée, Technologies du développement durable Canada <p>Externes:</p> <ul style="list-style-type: none"> Provinces et territoires, Industrie, Universités, partenaires internationaux 	

3. Innover pour assurer la compétitivité et la performance environnementale

Lien au Profil de risque du ministère

- **Sciences et technologie** – Il y a un risque que les activités et les résultats scientifiques de RNCan ne ciblent pas ou ne traitent pas adéquatement des principaux problèmes de demain liés aux ressources naturelles.
- **EACL** – Il y a un risque qu'une restructuration inadéquate d'EACL prolonge l'exposition du Gouvernement du Canada et de RNCan à des risques financiers.

Résultats attendus

- Les renseignements fournis par RNCan permettent aux secteurs des ressources naturelles d'accroître leur production de nouveaux produits et procédés.
- Les consommateurs et les producteurs d'énergie adoptent des pratiques et des produits respectueux de l'environnement
- Les intervenants investissent dans des activités de recherche, de développement et de démonstration afin de relever les défis environnementaux.

- Élaborer, de concert avec les autres partenaires fédéraux, un cadre d'innovation énergétique afin de guider les activités en S et T liées au secteur de l'énergie. (SITE, SE)
- Lancer des projets de R&D pour développer des matériaux légers et d'autres matériaux à la fine pointe de la technologie. (SMM, SITE)

À moyen terme

- Le groupe de travail horizontal sur la gestion des résidus donnera un aperçu des approches améliorées à la gestion des résidus qui peuvent donner lieu à des avantages concurrentiels importants pour le Canada. En engageant à l'intérieur de RNCan et d'autres ministères fédéraux, le groupe de travail renforcera les liens entre les sciences et la politique et mettra en évidence les possibilités qui assurent une gestion des résidus responsable à l'échelle du gouvernement pour toutes les phases du cycle de vie de l'exploitation minière.
- L'importance de l'innovation énergétique afin d'exploiter le plein potentiel des ressources énergétiques du Canada sera étudié à l'aide de l'analyse du système d'innovation énergétique du Canada, notamment en comprenant quels sont les acteurs et leurs liens, les forces et les faiblesses du Canada et les défis et possibilités à l'échelle internationale. Le rôle des gouvernements et l'utilisation de différents outils, particulièrement dans la phase précommerciale, seront étudiés afin d'explorer toutes les options qui permettront aux entreprises canadiennes d'être prospères mondialement.

Le saviez-vous?



Plus de 800 [maisons Super E*](#) ont été bâties au Japon, au R.-U. et en Chine. Ces constructions ont généré des recettes de plus de 40 millions de \$ pour les entreprises canadiennes. De plus, en partenariat avec Canada Wood, un projet pour construire 1 000 maisons Super E est actuellement en cours en Chine.

*(Techniques de construction développées au Canada avec l'aide de RNCan qui encouragent la conservation de l'énergie, la construction respectueuse de l'environnement et les logements sains).

4. Accroître les connaissances en S-T afin d'assurer la sûreté, la sécurité et la gestion du risque ✓	
Pourquoi est-ce une priorité?	Ce que nous ferons
<ul style="list-style-type: none"> En portant une attention accrue à la gestion de la sécurité et des risques se rapportant aux ressources naturelles et aux risques naturels et ceux causés par l'homme, RNCan doit continuer à exploiter ses connaissances et travailler avec les partenaires afin de se préparer en vue de menaces et situations d'urgence ainsi qu'à leur gestion. De plus, RNCan jouera un rôle essentiel afin de fournir des renseignements à jour sur nos ressources naturelles et la masse continentale grâce au Gouvernement Ouvert, une initiative pangouvernementale qui vise à s'assurer que les Canadiens ont accès facilement aux renseignements appropriés, dans le format adéquat et en temps opportun. 	<p><i>À court terme</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Livrer une plate-forme d'adaptation nationale qui servira de tribune pour développer et échanger des connaissances pour mieux outiller la mise en place de stratégies d'adaptation pour le secteur des ressources naturelles. (SST) Prestation d'une expertise et de données géospatiales dans le cadre de l'initiative situationnelle du Système de conscience de Multi-Agence utilisée pour prodiguer une capacité de gestion en temps réel. (SST) Élaboration d'une plate-forme géospatiale fédérale afin de fournir une juste information géospatiale et géoscientifique, d'appuyer l'aménagement et la gestion du territoire et la capacité d'intervention d'urgence. (SST) Améliorer le cadre pour les analyses du risque phytosanitaire pour les parasites des forêts du Canada et communiquer les données sur les risques phytosanitaires prioritaires. (SCF) Évaluer les risques et les conséquences des incendies des terrains en friche pour les forêts du Canada et pour la sécurité et la sûreté des Canadiens et communiquer les renseignements aux intervenants clés. (SCF)
Intervenants et partenaires	
<p>Gouvernement du Canada:</p> <ul style="list-style-type: none"> Sécurité publique Canada, Défense nationale, Agence spatiale canadienne et les partenaires fédéraux travaillant sur les changements climatiques et l'adaptation et sur les géodonnées ouvertes <p>Externes:</p> <ul style="list-style-type: none"> Provinces et territoires, Industrie, Organisations internationales 	
Lien au Profil de risque du ministère	
<ul style="list-style-type: none"> Information sur les dangers – Il y a un risque que des échecs technologiques ou d'autres lacunes empêchent RNCan d'intervenir et de diffuser de l'information efficacement et en temps opportun en situation de crise civile. 	

4. Accroître les connaissances en S-T afin d'assurer la sûreté, la sécurité et la gestion du risque

- **Climat et politique climatique** – Il y a un risque de répercussions plus profondes / graves du changement climatique et d'incertitudes quant aux politiques adoptées en conséquence à l'échelle internationale.
- **Risque industriel majeur** – Il y a un risque d'un incident industriel majeur au sein du secteur des ressources qui aurait des répercussions importantes aux plans régional et mondial.
- **Terrorisme en Amérique du Nord** – Il y a un risque d'une attaque terroriste en Amérique du Nord qui aurait des conséquences systémiques.

- Amorcer des projets de recherche visant à déterminer des mesures de prévention pour les déversements de pétrole au large des côtes qui permettront, entre autres choses, d'élaborer, des stratégies d'intervention en cas de déversement de pétrole adapté à l'environnement arctique. (SITE, SE)
- Finaliser le processus pour la modernisation des règlements sur les explosifs (SMM).

À moyen terme

- L'innovation dans l'infrastructure, les systèmes et les données géospatiales permettra à RNCan, au moyen de la collaboration avec les partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux et avec des universitaires et les intervenants de l'industrie, de continuer à encourager l'innovation relativement à l'infrastructure canadienne de données géospatiales de manière à assurer le développement et la communication de données géospatiales de grande valeur, ouvertes et fondées sur les normes pour appuyer les priorités clés économiques, sociales et environnementales et promouvoir la capacité concurrentielle.

Résultats attendus

- Les risques pour les secteurs des ressources naturelles, les infrastructures et la santé humaine sont gérés de façon sécuritaire.
- Les secteurs public et privé et le milieu universitaire utilisent de l'information géomatique fiable et précise du gouvernement du Canada pour prendre des décisions et faire des recherches.

Le saviez-vous?



Le leadership du Canada dans la gestion viable des forêts aide d'autres pays dans le monde à améliorer leurs connaissances et pratiques dans le secteur de la foresterie, y compris la conservation et la gestion durable des ressources forestières, notamment au moyen du Réseau international de forêts modèles. Le Service canadien des forêts aide aussi d'autres pays à utiliser le [Modèle du bilan du carbone](#) pour mieux comprendre la dynamique du carbone dans leurs forêts et le [Système canadien d'information sur les feux de végétations](#) est utilisé pour mesurer le risque d'incendie et pour orienter les activités de gestion des incendies.

CONTEXTE ET PRIORITÉS ORGANISATIONNELLES

La section précédente a présenté ce que nous prévoyons faire : les priorités stratégiques et les activités pour appuyer notre vision. Cette section explique « comment » nous effectuerons ces activités, c'est-à-dire la rigueur et la diligence que nous voulons pour mener nos principales activités.

De façon concrète, nous devons nous assurer que nos ressources soutiennent bien nos priorités stratégiques. Nos efforts collectifs et nos actifs doivent s'harmoniser pour atteindre les résultats visés. Nous devons innover, en nous appuyant sur une culture solide de collaboration, afin d'améliorer l'efficacité dans notre façon de travailler ensemble. Nous avons besoin d'une gouvernance solide appuyée par une planification intégrée et par des rapports détaillés, qui assurent l'imputabilité.

A. Le contexte organisationnel

Cadres, systèmes et saines pratiques de gestion

RNCan a mis en place des cadres, des systèmes et de saines pratiques de gestion et cherche en permanence à trouver de nouvelles méthodes permettant d'améliorer davantage l'efficacité et l'efficience de ses activités.

Au cours des dernières années, nous avons fait des grands efforts pour améliorer notre gestion. Nous avons modifié la structure de gouvernance, mis à jour l'architecture des activités de programmes et le cadre de mesure du rendement, adopté le cadre stratégique de gestion intégrée du risque et révisé le profil de risque du Ministère. Nous avons élaboré un nouveau Code de valeurs et d'éthique, défini les compétences de RNCan et mis en œuvre un nouveau système financier. Nous avons aussi fait des efforts pour améliorer les pratiques de gestion, notamment pour la participation de nos gestionnaires à des séances mensuelles pour leur permettre d'avoir les outils et les connaissances appropriés.

L'excellence en gestion de RNCan a été reconnue par le Secrétariat du Conseil du Trésor et par d'autres organismes centraux : pour la troisième année consécutive, RNCan a reçu une série de cotes « fortes » et « acceptables » sur son bulletin de rendement du Cadre de responsabilisation de gestion.

Chiffres de RNCan



- 4 200 : Le nombre d'employés indéterminés actuels, qui comprend des scientifiques, des ingénieurs, des économistes, des experts en programmes, des conseillers en politiques et des experts des services internes
- 1 600 M \$: Le budget de fonctionnement du Ministère pour 2012-2013
- 32 : Le nombre de programmes que le Ministère administre

Contexte financier

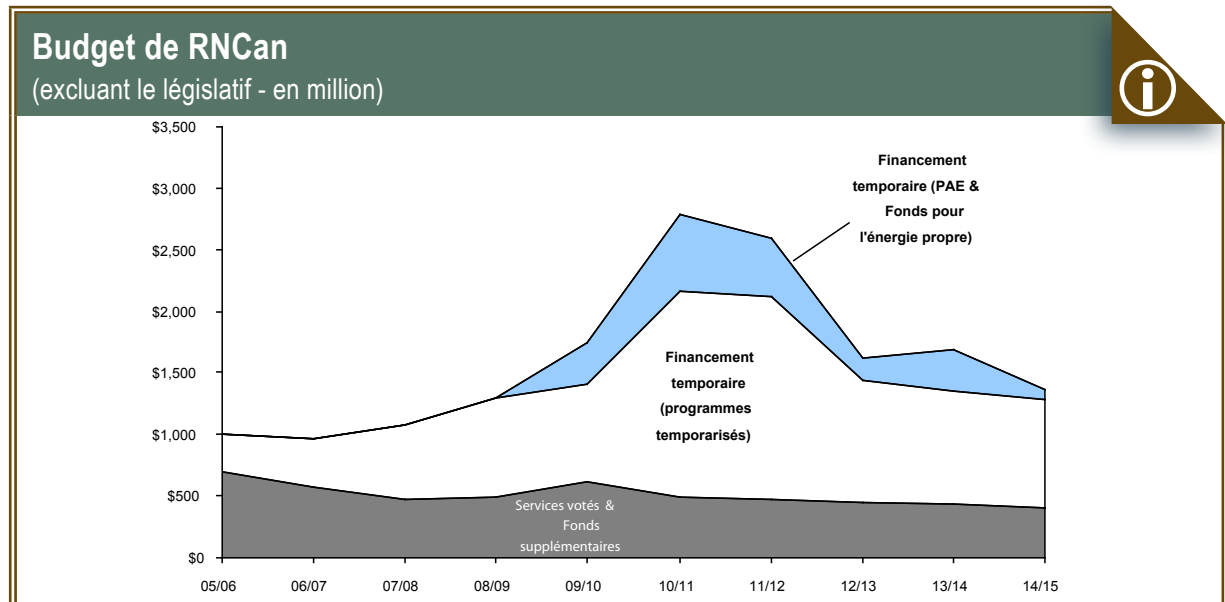
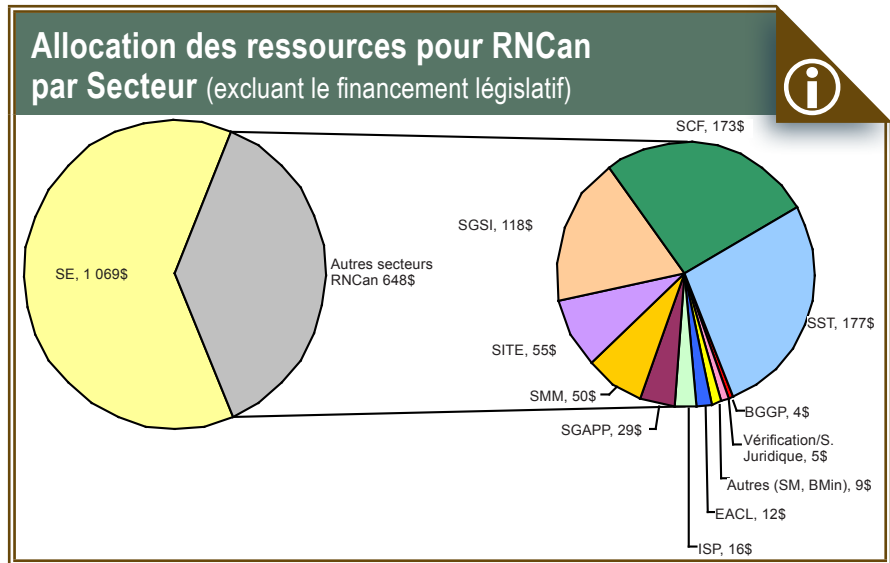
Notre budget total pour l'exercice 2012-2013 est de 2 851 millions de dollars, y compris la somme de 1 253 millions de dollars en paiements législatifs (surtout les accords sur les ressources extracôtières de l'Atlantique). Comme il en a été fait mention dans le Budget de 2012, RNCan contribue au Plan d'action de réduction du déficit du Gouvernement du Canada, par une réduction du financement de 107 millions de dollars annuellement, soit 10 p. cent de notre base pour l'examen, d'ici le 1^{er} avril 2014.

Dépenses de RNCan

Dépenses Prévue (M \$)	2011-2012	2012-2013
Programmes de fonctionnement (y compris les S et C)	2 453	1 598
Programmes législatifs	1 270	1 253
Total	3 724	2 851

En même temps, le Budget de 2012 comprend du financement pour un certain nombre d'investissements ciblés qui contribueront à répondre à nos priorités, en ce qui a trait au développement responsable des ressources, à la transformation continue du secteur forestier, aux technologies des isotopes à des fins médicales et à l'observation de la Terre ([Quelques mesures dignes de mention du Budget 2012](#)).

Comme il est démontré dans le graphique, RNCan projette de retourner au même niveau de financement qu'en 2008-2009. Ceci est causé par différents facteurs, incluant la mise en œuvre de la revue stratégique de 2009, la fin progressive de plusieurs initiatives liées au Plan d'Action économique, le transfert de responsabilités des technologies de l'information à Services partagés Canada ainsi que la mise en œuvre du Budget de 2012.



Grands programmes depuis 2007-2008 prenants fin (fonds en million \$)

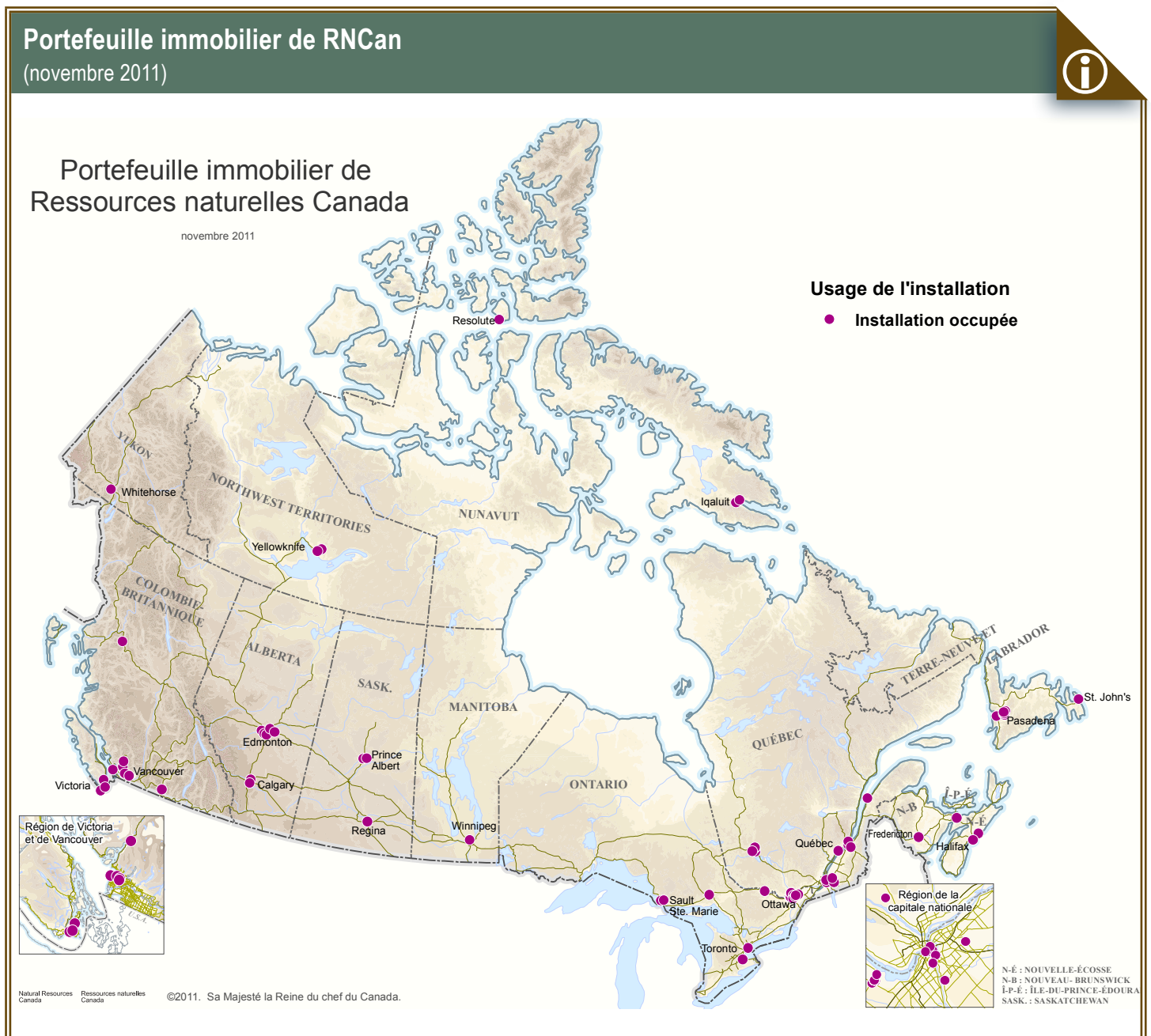
écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable (2007-2021)	1 460
écoÉNERGIE Technologie / Initiative (2007-2012)	250
écoÉNERGIE Rénovation - Maisons (2007-2012)	1 100
écoÉNERGIE pour les biocarburants (2008-2017)	1 500
Fonds pour l'énergie propre (2009-2014)	795
Investissements dans la transformation de l'industrie forestière (2010-2014)	100
Programme d'écologisation des pâtes et papiers (2010-2012)	1 000

Gérer cette transition et assurer la viabilité financière de RNCan à long terme seront une responsabilité fondamentale de la gestion afin de mobiliser les efforts du personnel à travers le ministère.

Nos gens

RNCan possède un effectif hétérogène et hautement qualifié. En date du 31 mars 2012, RNCan avait à son service 4 200 employés indéterminés, dont la plupart sont dans les catégories scientifique et professionnelle (44%) et celle de l'administration et du service extérieur (35%). Nos employés travaillent dans des bureaux et des laboratoires

sur tout le territoire, d'un océan à l'autre, à l'autre. Environ la moitié des quatre-vingt-quatorze édifices occupés par RNCan sont dans la région de la capitale nationale alors que le restant des édifices est distribué entre les régions de l'Atlantique, du Québec, de l'Ontario, de l'ouest et du pacifique ainsi que dans le Nord du Canada.



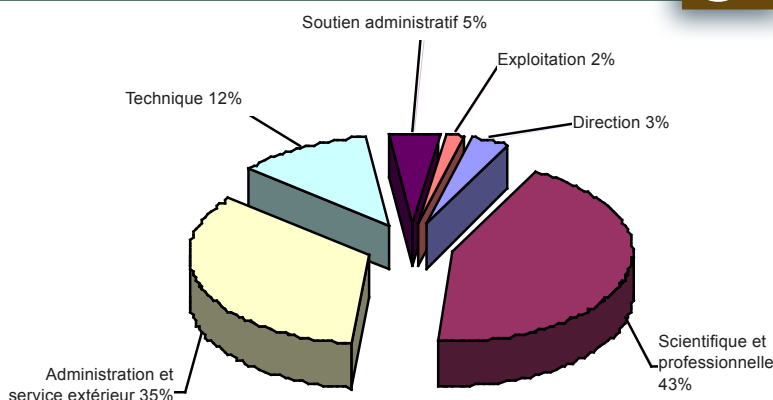
La composition de nos effectifs reflète la démographie changeante du Canada avec 59 p. cent de nos employés étant âgés de plus de 45 ans. Alors que 11 p. cent des employés sont admissibles à la retraite en 2012, il est prévu que ce chiffre s'élèvera à 29 p. cent d'ici 2017.

Un défi et une priorité sera la gestion des répercussions sur les ressources humaines occasionnées par la transition vers une organisation plus petite. Les effets se font sentir à travers toutes les régions ainsi que dans toutes nos fonctions : politique, scientifique, gestion de programme et services internes.

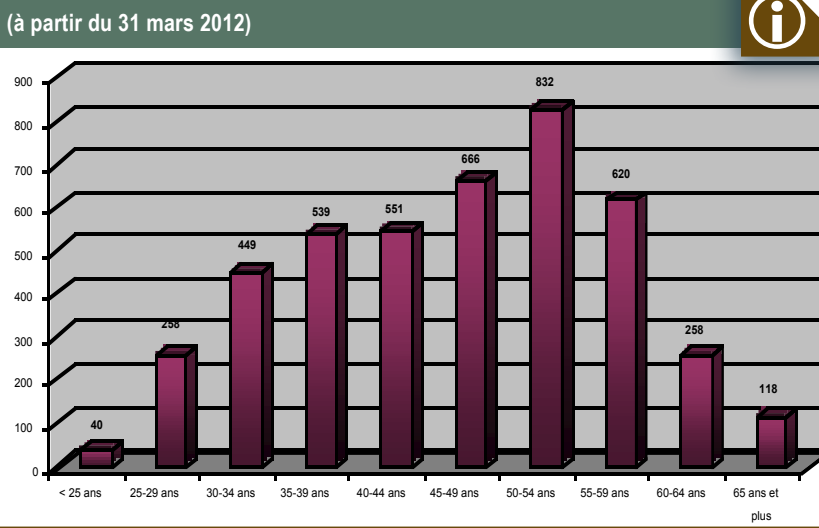
L'attrition, incluant les départs à la retraite, aide le Ministère à s'adapter à ses réalités financières. Toutefois, d'autres mesures de réduction des effectifs ont été et sont mises en œuvre afin de réaliser les économies nécessaires. RNCan s'engage à faire face à cette période d'ajustement en faisant preuve de sensibilité, de leadership et d'innovation, en se fondant sur les valeurs de la fonction publique.

En janvier 2012, le Ministère a entrepris une restructuration de deux secteurs organisationnels : le Secteur de la gestion et des services intégrés (SGSI) et le Secteur de la gestion des affaires publiques et du portefeuille (SGAPP). Certaines de ces activités de restructuration sont effectuées dans le cadre d'initiatives du gouvernement fédéral telle que la consolidation des fonctions de la paie et des avantages sociaux à Miramichi au Nouveau-

Effectif de RNCan par catégories professionnelles (à partir du 31 mars 2012)



Effectif de RNCan par tranches d'âge (à partir du 31 mars 2012)



Brunswick. Il en résultera qu'une centaine de postes seront éliminés à la fin de ce processus.

Un second processus de réaménagement des effectifs a été enclenché en avril dernier suite au dépôt du Budget 2012. Il en résultera l'élimination de deux cent vingt-neuf postes.

En collaboration avec les agents de négociation, RNCan vise à réduire au minimum l'incidence du réaménagement des effectifs sur les employés. L'équipe de gestion du Ministère continue de faire des efforts pour trouver des possibilités d'emploi pour les employés touchés qui désirent continuer à travailler au sein de la fonction publique.

Pour plus de renseignements, consulter la [page wiki du réaménagement des effectifs](#).

Ensemble des habilités et compétences

Tel qu'il a été noté précédemment, RNCan possède un effectif très spécialisé, notamment dans le secteur des sciences et des technologies. Les départs à la retraite ainsi que la nature changeante des travaux scientifiques de RNCan servant à appuyer les priorités du Gouvernement doivent être bien gérés afin de maintenir la capacité et la base de connaissances scientifiques à la fine pointe du Ministère. Il est reconnu que les compétences et connaissances spécialisées prennent des années à acquérir et, dans de nombreux cas, ne peuvent être acquises directement dans le secteur privé. L'identification des habilités et compétences nécessaires et des secteurs où des lacunes peuvent survenir, en plus du transfert des connaissances et de gestion, feront ainsi l'objet d'une attention particulière pour les prochaines années.

Attirer et conserver les employés possédant le bon ensemble de compétences

Étant donné la nature spécialisée de l'expertise nécessaire et le temps nécessaire afin de l'acquérir, un risque essentiel est de ne pas être en mesure d'attirer ou de perdre des employés en raison des problèmes liés aux effectifs ou au milieu de travail. Heureusement, les résultats du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux (SAFF) de 2011 sont positifs dans l'ensemble, indiquant que le Ministère continue d'être en solide position en ce qui concerne l'engagement des employés, l'encouragement à innover, les relations positives des employés avec les gestionnaires et un milieu de travail respectueux.

Toutefois, certains éléments nécessitent une attention continue, tels que :

- le harcèlement, la discrimination et les conflits officieux en milieu de travail,
- la charge de travail et les heures supplémentaires,
- les langues officielles et
- le perfectionnement.

B. Les priorités organisationnelles

Les [quatre priorités organisationnelles](#) de RNCan établies en 2011-2012 continueront de permettre à RNCan d'être prêt à répondre de manière efficace aux priorités du gouvernement et à maintenir un rendement élevé concernant nos activités principales à long terme : affirmer notre leadership en matière de politiques, mobiliser notre science et notre technologie, développer notre capital humain et transformer nos modèles d'affaires. Elles serviront de balises alors que le Ministère entre dans une nouvelle période où il devra jouer un rôle très important à l'appui des priorités du gouvernement, dans un contexte où les ressources financières sont plus limitées.

Le rendement de RNCan sera accru en se concentrant sur : la bonne exécution de ses activités de base; l'harmonisation rigoureuse des effectifs et des ressources selon les priorités du Gouvernement; la résilience; notre renouvellement grâce à des investissements judicieux; et l'assurer ainsi que nos activités s'appuient mutuellement.

Le Ministère va tirer profit de sa structure de gouvernance afin de répondre aux priorités, faciliter la recherche de contributions à grande échelle, la participation qui favorise la communication bidirectionnelle soit « de haut en bas » et « de bas en haut », et s'assurer d'une plus grande intégration et d'une imputabilité.

Résultats du SAFF de 2011 de RNCan



Changements importants depuis 2008

Résultats positifs

- Les employés savent avec qui communiquer en cas de dilemme éthique
- Commentaires utiles des superviseurs sur le rendement au travail
- Exécution de toutes les tâches pendant les heures normales de travail

Résultats négatifs

- Possibilités de promotion
- Satisfaction relativement aux méthodes utilisées pour régler les plaintes officieuses
- Satisfaction relativement aux méthodes utilisées par RNCan pour faire face au harcèlement et à la discrimination

Pour plus de renseignements, consulter le [Coin des SM](#).

Rapport au Premier ministre



“La mission de la fonction publique ne sera pas profondément modifiée au cours des prochaines années, mais notre façon de travailler doit changer. La fonction publique de demain sera définie par un certain nombre de caractéristiques clés : nous devons miser sur la collaboration, l'innovation, la simplification, le rendement supérieur, la souplesse et la diversité afin d'atteindre l'excellence dans tout ce que nous faisons”. (p.8)

[Dix-neuvième rapport annuel au Premier ministre sur la fonction publique du Canada](#)

1. Affirmer notre leadership en matière de politiques ✓	
Pourquoi est-ce une priorité?	Ce que nous ferons
<ul style="list-style-type: none"> Dans un contexte politique en évolution rapide, RNCan doit être capable de s'adapter; d'utiliser de façon efficace les réseaux et les mécanismes de collaboration; d'envisager l'avenir, à moyen et à long terme, dans le but de s'adapter aux décisions et à l'orientation stratégiques, de s'y conformer et de les influencer. 	<ul style="list-style-type: none"> Prendre en considération les occasions de contribuer au mandat du Gouvernement au-delà des priorités à court-terme, en incluant l'innovation énergétique, le marché de la main-d'œuvre, les infrastructures et les perspectives à long terme pour l'économie mondiale et les ressources naturelles. Affirmer le rôle de leadership dans les politiques horizontales pour faire progresser des propositions relatives aux politiques, aux lois et aux règlements par l'intermédiaire du Comité des sous-ministres sur les projets majeurs présidé par le sous-ministres de RNCan. Élaborer et présenter au ministre des propositions pour le budget de 2013, tout en consultant les organismes du portefeuille, afin d'obtenir des conseils et des recommandations basées sur des données économiques et scientifiques solides. Mener les efforts de collaboration avec les autres ministères afin d'augmenter l'accessibilité, l'utilisation et les répercussions des données géographiques liées au Gouvernement fédéral. Mettre à jour le cadre de gestion du portefeuille pour moderniser les principes directeurs, la gouvernance et les rôles et les responsabilités, pour favoriser la cohérence du portefeuille et le respect des priorités du Gouvernement du Canada. Mettre en œuvre un plan d'évaluation quinquennale basé sur la nouvelle approche de la gestion du risque.
Lien au Profil de risque du ministère	
<ul style="list-style-type: none"> Gestion de la capacité – Il y a un risque que l'incertitude et l'élimination progressive des fonds temporaires, la mise en œuvre du plan d'action pour la réduction du déficit et les défis structurels à plus long terme nuisent à la capacité de RNCan de réaliser ses priorités. 	
Résultats attendus	
<ul style="list-style-type: none"> Des conseils judicieux sont offerts en temps opportun au ministre et au Gouvernement du Canada sur la façon de faire avancer le programme des ressources naturelles. Les principaux intervenants / partenaires sont mobilisés et à l'affût des perspectives de RNCan. 	

Le saviez-vous? ?

Qu'au cours des dix dernières années, RNCan a reconnu des collectivités et des entreprises exceptionnelles qui participent au programme [ENERGY STAR](#) pour la promotion de l'efficacité énergétique. La Toronto Community Housing et Sears Canada sont deux récipiendaires du prix de cette année. L'étiquette ENERGY STAR indique les produits et les résidences qui sont les plus efficaces et disponibles sur le marché canadien, et est reconnue par plus de 70 % des Canadiens.

2. Mobiliser notre science et notre technologie



Pourquoi est-ce une priorité?	Ce que nous ferons
<ul style="list-style-type: none"> L'efficacité de RNCan inclut le système d'innovation au complet : l'industrie, le milieu universitaire, et les autres ordres de gouvernement. Nos activités sont déployées dans un contexte mondial et cette mondialisation a une incidence sur la façon dont nous mobilisons notre science et nous innovons. 	<p><i>À court terme</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Renforcer la gouvernance des S et T et la responsabilisation par l'intermédiaire du Conseil des S et T présidé par le sous-ministre. Documenter et faire le suivi de 25 projets phares en S et T de RNCan pour mieux communiquer leur pertinence, leur qualité et leur incidence. Mettre en œuvre une politique sur les publications dans le domaine des S et T pour sensibiliser, permettre l'accès et utiliser les S et T de RNCan lors de la prestation de conseils stratégiques et de la prise de décisions. Établir la communauté de praticiens pour l'intégration des politiques et des sciences afin de promouvoir leur intégration et diffuser les pratiques exemplaires. Fournir un service et des outils via Internet afin d'offrir un accès gratuit à des données de grande qualité dans un format simplifié et ouvert. Les intégrer dans une banque de données contenant de l'information géo-scientifique. <p><i>À moyen terme</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Proposer et adopter une approche ministérielle pour établir les priorités en S et T, mesurer leurs impacts et gérer leurs propriétés intellectuelles. Accroître le rôle des conseillers et des intervenants externes dans la gouvernance des S et T au moyen du Conseil des S et T et d'autres forums.
<p>Lien au Profil de risque du ministère</p>	
<ul style="list-style-type: none"> Gestion de la capacité – Il y a un risque que l'incertitude et l'élimination progressive des fonds temporaires, la mise en œuvre du plan d'action pour la réduction du déficit et les défis structurels à plus long terme nuisent à la capacité de RNCan de réaliser ses priorités. Science et Technologie – Il y a un risque que les activités et résultats scientifiques de RNCan ne répondent pas adéquatement aux principaux problèmes de demain touchant les ressources naturelles. Immobilisations – Il y a un risque que les portefeuilles des biens réels et de l'équipement en S et T vieillissants de RNCan compromettent la sécurité du milieu de travail et l'exécution de programmes scientifiques. 	
<p>Résultats attendus</p>	
<ul style="list-style-type: none"> Les investissements du Gouvernement du Canada en S et T répondent aux besoins identifiés par différents intervenants. La conduite des activités de S et T s'appuie sur les avantages relatifs des intervenants du système de l'innovation. 	

Le saviez-vous?



Une réduction de 10 % du poids des véhicules permet de réduire la consommation de carburant entre 6 % et 8 %. Puisque le transport est une source d'émissions de GES à croissance rapide, des matériaux plus légers assureront une meilleure efficacité et contribueront à réduire la consommation de combustibles fossiles dans ce secteur.

Le saviez-vous?



CanmetÉNERGIE de Varennes est le centre national d'expertise pour [l'intégration des processus](#). L'intégration des processus est une approche globale puissante pour optimiser l'utilisation d'énergie et la production d'énergie électrique dans les installations industrielles. À ce jour, 53 grandes et moyennes entreprises tirent des avantages de l'intégration des processus, leurs permettant d'épargner 54 millions de \$ chaque année et de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 0,3 million de tonnes par années.

3. Transformer nos modèles d'affaires



Pourquoi est-ce une priorité?

- Notre objectif est de moderniser les activités du Ministère en mettant l'emphase sur l'efficacité et l'efficacité de nos services et opérations. Nos efforts pour exceller dans nos opérations ou activités s'inscrivent dans la même démarche que celle entreprise par le gouvernement. Afin d'identifier les améliorations possibles et transformer nos modèles d'affaires, nous consultons à l'interne et à l'externe. Ceci comprend l'amélioration de la gestion des technologies de l'information, la planification stratégique et la gouvernance, l'optimisation de la gestion électronique des documents et par l'amélioration de nos processus administratifs.

Lien au Profil de risque du ministère

- **Gestion de la capacité** – Il y a un risque que l'incertitude et l'élimination progressive des fonds temporaires, la mise en œuvre du plan d'action pour la réduction du déficit et les défis structurels à plus long terme nuisent à la capacité de RNCan de réaliser ses priorités.

Ce que nous ferons

À court terme

- Optimiser la gestion des technologies de l'information et les investissements à travers le Ministère en développant un plan stratégique de la gestion des technologies de l'information.
- Mettre en œuvre le projet de GCdocs afin d'établir une nouvelle plateforme pour la sauvegarde et la gestion des documents.
- Poursuivre la consolidation et améliorer l'accèsibilité de la présence virtuelle de RNCan ainsi que la mise en œuvre de stratégies ciblées afin d'optimiser les ressources des technologies de l'information.
- Améliorer les processus d'affaires internes en réponse aux consultations avec les gestionnaires et les praticiens.
- Optimiser la qualité, la rapidité et le coût des services de traduction.
- Finaliser le plan de sécurité ministériel et le plan d'investissement ministériel.
- Mettre en œuvre les compressions budgétaires du Budget de 2012 de façon efficace, efficiente et respectueuse.
- Impliquer les intervenants afin de mettre à jour le Cadre de communication et de participation du public de RNCan.

3. Transformer nos modèles d'affaires

- **Gestion et technologies de l'information** – Il y a un risque que RNCAN ne puisse pas répondre de façon optimale aux exigences de gestion de l'information, étant donné les nouvelles exigences de la loi (p. ex., AIPRP), les exigences judiciaires (preuve électronique), la mise en œuvre de GCDOCS et le nombre croissant d'éléments actifs d'information numérique. Il y a aussi un risque que l'infrastructure de la TI ne réponde pas aux besoins des activités de RNCAN (notamment les activités en S et T), ce qui pourrait nuire au rendement du Ministère.

Résultats attendus (selon le CGR)

- Les procédés et les activités de RNCAN sont flexibles, compatibles et adaptés aux besoins des programmes de politiques et de S et T.
- Les occasions d'accroître l'efficacité et l'efficience des activités de RNCAN sont repérées et des actions sont entreprises pour les mettre en œuvre.
- Au minimum, la cote acceptable dans les domaines de gestion suivants du Cadre de responsabilité de gestion :
 - gestion axée sur les résultats
 - évaluation
 - gestion et contrôle financiers
 - gestion de la sécurité
 - gestion du risque
 - gestion de l'information
 - technologie de l'information

À moyen terme

- Analyser et revoir la structure financière de RNCAN au-delà de 2014-2015.
- Continuer les séances de consultation, de formation et d'information sur le Cadre de contrôle de gestion.
- Appuyer la Gouvernance intégrée des laboratoires fédéraux menée par l'Agence d'inspection des aliments du Canada et l'Agence de santé publique du Canada via la collecte des données et effectuer des recherches afin de saisir des occasions de former des regroupements.

4. Développer notre capital humain ✓	
Pourquoi est-ce une priorité?	Ce que nous ferons
<ul style="list-style-type: none"> Afin de réaliser ses priorités et ses résultats stratégiques, RNCan doit optimiser son capital humain, en effectuant du recrutement de façon stratégique, en puisant dans la diversité du Canada, en perfectionnant nos compétences et notre leadership et en assurant le transfert des connaissances de notre personnel permanent et partant à la retraite à la génération suivante. Il sera essentiel d'optimiser la contribution et le perfectionnement professionnel de nos employés, du premier au dernier jour de service. 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre les prochaines phases de la planification de la relève et la cartographie des talents, renforcer la gestion du rendement aux moyens d'outils et de formations, et élaborer une stratégie de RNCan pour former des leaders. Se concentrer sur les domaines mis en évidence dans le sondage de 2011 auprès des fonctionnaires fédéraux; mettre en œuvre un Plan d'action et encourager les employés à trouver des solutions viables. Mettre en œuvre le nouveau Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique et le Code de RNCan. Continuer la mise en œuvre du Plan d'action sur les langues officielles de RNCan et fournir des outils aux gestionnaires et aux employés qui travaillent dans un milieu bilingue. Mettre en œuvre le plan d'action sur l'équité en matière d'emploi de 2012-2015, et faire un suivi sur un élément clé de l'engagement de RNCan à créer une organisation qui valorise ses employés pour leurs différences et qui vise à les traiter tous de manière équitable et respectueuse pour encourager l'engagement des employés. Finaliser et mettre en œuvre un Plan d'action triennal pour appuyer le mieux-être et la gestion des limitations fonctionnelles.
Lien au Profil de risque du ministère	
<ul style="list-style-type: none"> Effectif – Il y a un risque que RNCan ne puisse pas gérer efficacement la mise en œuvre du plan d'action pour la réduction du déficit et qu'il ne puisse pas soutenir une bonne gestion des talents, y compris le recrutement, le maintien en poste et l'apprentissage. 	
Résultats attendus (selon le CGR)	
<ul style="list-style-type: none"> Des mesures liées au plan d'action de réduction de déficit sont mises en œuvre avec équité et en temps opportun RNCan a la capacité et le savoir-faire requis pour réaliser ses priorités durant et après la mise en œuvre du plan d'action pour la réduction du déficit, et d'autres initiatives de réduction sont terminées. Au minimum, une cote « acceptable » ou « forte » dans les domaines suivants de la gestion du cadre de responsabilisation de gestion: <ul style="list-style-type: none"> Valeurs et éthique Gestion des personnes 	

Le saviez-vous?



En juin 2012, deux équipes de RNCan ont reçu le prestigieux Prix d'excellence de la fonction publique. Ce prix est décerné à des employés qui ont fourni un rendement exceptionnel dans l'atteinte de résultats pour les Canadiens et les Canadiennes et qui reflètent les priorités de la fonction publique du Canada tout en démontrant des compétences clés en matière de leadership.

L'équipe du bureau du processus de Kimberley a été reconnue dans la catégorie « Excellence dans la prestation de services axés sur les citoyens » pour son importante contribution dans l'élaboration de partenariats stratégiques et de modes de prestations de services novateurs visant à améliorer l'exportation des diamants du Canada.

L'équipe du Projet pilote de cartographie des talents du groupe des minorités visibles de RNCan a reçu le prix d'excellence dans la catégorie « Équité en matière d'emploi et de diversité » pour avoir créé une approche qui améliore la mobilité ascendante des employés du groupe des minorités visibles.

LA GESTION DU RISQUE

RNCan, en tant qu'organisme hétérogène et de grande taille, examine et gère un grand nombre de risques et de possibilités. Le fondement de l'approche du ministère à la gestion des risques est le [Cadre stratégique de gestion intégrée du risque](#), qui se fonde sur le principe voulant qu'une compréhension détaillée de l'environnement de risque soit la clé pour atteindre les objectifs opérationnels.

Nous sommes engagés à améliorer nos pratiques de gestion du risque en continuant de mettre en œuvre le Cadre stratégique de gestion intégrée du risque. Nous allons aussi élaborer un Plan d'action de la gestion du risque qui identifiera les initiatives pour améliorer ces pratiques au cours des deux à trois prochaines années.

Tout en poursuivant ses objectifs, le ministère cherche à déterminer les risques opérationnels, à évaluer leurs conséquences potentielles et à prendre des mesures d'atténuation de manière à ce que le niveau de risque soit acceptable. [Le Profil de risque du ministère](#) indique les principaux risques stratégiques, externes et opérationnels de RNCan, y compris le niveau de risque (probabilité et conséquences), les stratégies d'atténuation et les

responsabilités clés. Tous les secteurs ont un profil de risque, disponibles dans les annexes de leurs plans, qui indique des risques précis et les stratégies d'atténuation.

Ces risques et les mesures prises par le Ministère pour faire face aux risques sont examinés régulièrement pour tenir compte du contexte externe et opérationnel en évolution et pour s'assurer que RNCan est en mesure de respecter ses priorités et ses engagements. En raison du contexte fiscal et opérationnel de 2012-2013, le ministère accordera une attention particulière aux risques liés aux effectifs et à la gestion de la capacité.

La [Structure de gouvernance du ministère](#) sera utilisée pour examiner les risques. Les principaux secteurs et le comité exécutif seront responsables de suivre les progrès par rapport aux plans et discuter des risques régulièrement. Tous les secteurs examineront et mettront à jour leurs profils de risque.

CONCLUSION

Comme ce qui précède le démontre, le Plan d'activités intégré 2012-2015 a une portée très vaste. Il présente les priorités établies pour déterminer ce que nous ferons et comment nous le ferons afin que nous puissions ensemble atteindre notre vision et nos résultats stratégiques de manière cohérente.

Il met aussi en évidence les défis auxquels nous faisons face, surtout en raison de la période d'ajustements suite aux compressions budgétaires du Budget de 2012. En même temps, il indique une voie pour l'avenir. En comptant sur les forces, l'expertise et le dévouement de nos employés, il vise à nous permettre collectivement de servir les Canadiens le mieux possible.

Ce Plan ne se révélera utile que si nous faisons tous notre part, en nous reposant sur notre Code de valeurs et d'éthique. Que nous soyons des chercheurs scientifiques, des analystes de politiques, des agents des ressources financières ou des gestionnaires, notre réussite dépend d'une exécution soignée et de notre diligence dans la [surveillance des progrès et d'une reddition de comptes rigoureuse](#).

Les processus de reddition de comptes des secteurs et du Ministère permettront de faire ressortir nos réussites et nos défis individuels et d'équipe, et de nous occuper des

problèmes de rendement au niveau approprié et en temps opportun. Les principaux moyens de reddition de comptes du Ministère sont :

- les [Rapports financiers trimestriels](#) dans lesquels on compare les dépenses prévues et réelles pour le trimestre et depuis le début de l'exercice, et qui sont exigés par la *Loi sur la gestion des finances publiques*;
- le [Rapport ministériel sur le rendement](#) qui présente au Parlement les résultats obtenus en fonction des attentes en matière de rendement établies dans le [Rapport sur les plans et les priorités](#) correspondant;
- les examens financiers et non financiers trimestriels qui identifient les programmes pour lesquels des lacunes au chapitre de la performance sont anticipées, permettant, lorsque possible, au Comité exécutif de prendre rapidement des mesures correctives;
- les diverses [vérifications](#) et [évaluations](#), qui donnent un aperçu des améliorations possibles de nos pratiques de gestion, de la conception des programmes, etc.

Annexe A – Volet relatif aux personnes

Sur la bonne voie tout en gardant le cap

La gestion des ressources humaines n'a jamais été aussi importante qu'elle ne l'est dans la population active et le paysage en évolution d'aujourd'hui.

Pour devenir un employeur modèle et servir les Canadiens avec excellence, il faut attirer, perfectionner, mobiliser et retenir des employés talentueux.

Au cours de la dernière année, au moyen de sa priorité organisationnelle *Développer notre capital humain*, le Ministère s'est efforcé de soutenir un effectif très productif, bien formé et bien dirigé. L'expérience que nous avons acquise et les investissements que nous avons faits dans nos gens ainsi que dans le soutien au programme pour le renouvellement de la fonction publique nous ont mis dans une position favorable pour réagir devant les difficultés et les possibilités actuelles et futures qui découlent des réductions du Budget de 2012, du réaménagement des priorités et des changements organisationnels.

La feuille de route et les priorités établies en vertu de notre priorité *Développer notre capital humain* demeureront le cadre de travail à mesure que nous progresserons pour continuer de bâtir notre organisation de haute-performance, bien outillée et gérée de façon à maximiser les contributions de nos employés et d'offrir le meilleur service aux Canadiens.

Difficultés et possibilités

Réductions du Budget des dépenses de 2012

Depuis 2011-2012, RNCan se prépare à atteindre les objectifs du plan d'action de réduction du déficit du gouvernement du Canada. Il a donc examiné les programmes et les activités dans l'optique de transformer notre façon de travailler, améliorer notre efficacité et notre efficacité et de générer des économies.

Les mesures que nous prenons sont regroupées en quatre thèmes :

1. Rationaliser le soutien ministériel afin de réaliser des économies et d'assurer une durabilité;
2. Mettre l'accent sur les rôles clés et les harmoniser avec les priorités gouvernementales;
3. Se concentrer sur le travail qui apporte des avantages économiques clairs, et adapter aux circonstances changeantes;
4. Réduire les programmes au besoin afin de maintenir leur viabilité financière.

À la suite du budget 2012 et d'autres restructurations ministérielles, il faudra, cette année, faire un investissement important et porter une attention particulière tandis que RNCan soutiendra les employés par le biais du réaménagement de l'effectif. Notre réussite reposera sur le traitement équitable des employés, ceux qui quittent autant que ceux qui restent.

Évolution des caractéristiques démographiques et du paysage

Au cours des mois et des années à venir, RNCan sera confronté à plusieurs défis, notamment : l'évolution des caractéristiques démographiques (effectif vieillissant, besoins des nouvelles générations); les pénuries de main-d'œuvre projetées; la réduction de l'effectif; les besoins d'apprentissage changeants; les nouvelles

méthodes de travail; et la nécessité de favoriser une culture axée sur le rendement. Pour relever ces défis, il faudra prendre les mesures suivantes :

- développer les talents et investir de manière stratégique dans les personnes;
- assurer une continuité dans le développement du leadership, en particulier dans les domaines cruciaux;
- profiter au maximum des possibilités et des souplesses des différentes lois et politiques qui touchent aux ressources humaines;
- exercer l'autorité en lançant de nouvelles approches de la gestion;
- concevoir des démarches de coopération et d'équipe afin de répondre au besoin pour des approches de plus en plus globales et horizontales à l'égard des enjeux;
- bâtir des fondations solides qui épousent les valeurs de la fonction publique, notre dualité linguistique et notre diversité.

RNCan a un effectif hautement spécialisé, notamment dans le secteur de la science et technologie. Les répercussions anticipées des départs à la retraite, en plus de la nature changeante du travail scientifique de RNCan qui soutient les besoins et les priorités du Gouvernement, doivent être bien gérées afin de maintenir les capacités et les connaissances scientifiques de pointe du Ministère. Il est reconnu que des compétences et des connaissances spécialisées prennent des années à se développer et, dans bien des cas, ne peuvent être acquises dans le secteur privé. Identifier les habiletés et les compétences requises ainsi que les endroits où des lacunes pourraient survenir ainsi que les besoins en transfert de connaissances et en gestion, seront clés pour les prochaines années.

Gouvernance de la fonction de gestion des ressources humaines

À RNCan, chaque personne a un rôle à jouer afin de contribuer à l'atteinte des résultats fixés dans ce plan. La responsabilité globale de la gestion des ressources humaines pour RNCan revient au sous-ministre. Avec l'aide de la sous-ministre déléguée, le sous-ministre détermine l'orientation et les priorités stratégiques pour la gestion des ressources humaines. Le sous-ministre adjoint, secteur de la gestion et des services intégrés, établit les fondements et les services aux personnes qui permettront aux gestionnaires d'atteindre leurs objectifs opérationnels de manière efficiente et efficace. Les sous-ministres adjoints et les gestionnaires ou superviseurs au sein de leur région ou de leur secteur, en partenariat avec leurs employés, sont responsables de la mise en œuvre d'une bonne gestion des ressources humaines afin de créer un milieu de travail sain, d'assurer un effectif productif et novateur et de faire en sorte que les dirigeants veillent à l'harmonisation avec les priorités de RNCan.

La gestion des ressources humaines est une responsabilité collective. Le Comité sur le renouvellement des ressources humaines (CRRH), qui comprend des représentants des secteurs et qui est présidé par deux SMA, aide le sous-ministre et les membres du Comité exécutif à remplir leurs obligations en déterminant les priorités et en prodiguant des conseils sur les stratégies de mise en œuvre. Le programme de gestion des ressources humaines bénéficie également du soutien de différents champions dans des domaines fonctionnels précis.

Notre effectif

RNCan possède un effectif diversifié et hautement qualifié qui est réparti dans sept régions du pays. La plupart des 4 200 employés indéterminés se retrouvent dans la catégorie scientifique et professionnelle (44 %) et dans la catégorie de l'administration et du service extérieur (35 %).

La composition de l'effectif de RNCan traduit l'évolution des caractéristiques démographiques au Canada, tandis que 59 % de ses employés ont plus de 45 ans. Même si 11 % des employés sont admissibles à la

retraite en 2012, ce nombre devrait passer à 29 % d'ici 2017. Bien qu'environ 36 % des employés prennent leur retraite dans l'année où ils y deviennent admissibles, les départs à la retraite pourraient avoir une incidence sur les capacités du leadership et le maintien en poste des dirigeants et entraîner des lacunes en matière d'aptitudes ou de compétences et de connaissances.

Priorités relatives à la gestion des ressources humaines

RNCan s'est engagé à faire en sorte qu'il y ait une organisation robuste et efficace qui soit capable de respecter ses principales priorités opérationnelles ainsi que ses autres activités de manière rentable. Comme les gestionnaires jouent un rôle clé dans la gestion de notre capital humain, le Ministère mobilise la communauté des gestionnaires en tenant des séances de discussion ouverte avec les cadres ainsi que des événements d'apprentissage afin d'accroître leurs capacités. RNCan tient également à le faire en respectant les valeurs de la fonction publique, qui sont les fondements pour créer un milieu de travail sain et pour conserver la confiance des Canadiens.

Afin de répondre à l'évaluation la plus récente du Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) de RNCan et d'atténuer les risques décelés dans le profil de risque de l'organisation, les priorités suivantes ont été fixées pour la période 2012-2013.

Investir dans les personnes

« Tout au long du processus de changement, il sera essentiel de continuer à recruter des employés talentueux [...] pour assurer un apport constant de dirigeants pour les décennies à venir. Il faut également continuer d'investir dans la formation et le perfectionnement des employés, de sorte que la fonction publique puisse remplir son mandat même si son effectif diminue. »
- *Sixième rapport du Comité consultatif sur la fonction publique nommé par le Premier ministre*

1. Mettre en place une approche intégrée de la gestion des talents

Comme les virages démographiques et les pressions budgétaires ont des incidences sur les niveaux de ressourcement du personnel, la gestion efficace de nos talents est de plus en plus importante pour obtenir les résultats opérationnels. La démarche de RNCan à l'égard de la gestion des talents prend la forme d'une stratégie structurée et intégrée qui harmonise la transformation continue et les priorités organisationnelles avec la gestion du rendement et le perfectionnement des employés. La gestion des talents est fondée sur les valeurs que sont l'accès, la transparence et l'équité, en veillant à ce que tous les employés soient soutenus dans leur apprentissage et leur perfectionnement tout en profitant au maximum de leur contribution.

Le programme de gestion des talents de RNCan s'appuie sur les structures et les réussites fondamentales du renouvellement des ressources humaines, le programme de gestion des talents pour les cadres ainsi que les leçons tirées des initiatives comme le programme du recensement des compétences visant le groupe des minorités visibles et Leaders en mouvement.

En réponse aux difficultés (ou aux lacunes en matière de capacités et d'aptitudes) et aux commentaires des employés recueillis dans le cadre de sondages auprès des fonctionnaires fédéraux et de ses propres employés, RNCan se concentrera sur trois éléments clés de la stratégie de gestion des talents cette année :

- **Améliorer la gestion du rendement des employés** : En 2012, RNCan renforcera davantage le programme de gestion du rendement actuel. L'exercice d'évaluation du rendement 2011-2012 comportera deux nouveaux éléments : un agent d'examen (à un niveau supérieur de la gestion) chargé d'assurer le contrôle de la qualité des évaluations de rendement ainsi que des discussions collective au niveau des SMA ou des directeurs généraux des secteurs sur les lacunes et les tendances liées aux capacités. De plus, pour le cycle de rendement 2012-2013, les gestionnaires verront à ce que tous les employés aient des objectifs de travail définis, des plans d'apprentissage, des discussions semestrielles ainsi que des évaluations de rendement de fin d'année par écrit.

- **Évaluer les postes critiques et les discussions de gestion des talents en-deçà du niveau de la direction** : RNCAN identifiera les domaines et des postes clés ou cruciaux aux niveaux EX équivalents et EX moins 1. Cette démarche permettra au Ministère d'anticiper les postes vacants futurs et d'être mieux placé pour assurer la continuité des postes clés.
- **Cibler les investissements dans le perfectionnement du leadership** : RNCAN soutiendra le développement du leadership en utilisant mieux les possibilités d'apprentissage en milieu de travail expérimental. En 2012-2013, RNCAN élaborera une stratégie afin de perfectionner ses dirigeants, en mettant l'accent sur les EX équivalents et les EX moins 1. La stratégie indiquera les éléments du perfectionnement du leadership que les secteurs pourront utiliser pour accroître les compétences en leadership requises selon les besoins relatifs à la relève et aux activités ainsi que les objectifs liés à l'équité en emploi et aux langues officielles.

2. Réaction aux résultats du sondage

Le **Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux (SAFF)** est un élément important de la démarche de RNCAN pour mobiliser les employés. Avec un taux de participation de 71,4 %, l'ensemble des résultats du SAFF 2011 donne à entendre que le Ministère demeure solide dans les domaines de l'engagement des employés, de l'encouragement à l'innovation, des relations positives entre les employés et les gestionnaires et du milieu de travail respectueux.

Employés de RNCAN sont dévoués

Le Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux (SAFF) 2011 réalisé dernièrement a révélé que, même si notre institution traverse une période d'incertitude, les fonctionnaires demeurent très mobilisés et attachés à leur travail. À preuve, 78 p. 100 des employés aiment leur emploi, 74 p. 100 éprouvent un sentiment de satisfaction à l'égard de leur travail, 86 p. 100 sont fiers du travail qu'ils accomplissent et 90 p. 100 sont disposés à investir plus d'efforts pour que le travail soit fait.

Par contre, des efforts sont encore nécessaires dans cinq domaines à améliorer : le leadership et l'orientation des cadres; la charge de travail et les heures supplémentaires; les langues officielles; le harcèlement et la discrimination; et le perfectionnement professionnel. Afin de s'assurer que des progrès continus soient réalisés dans ces domaines clés, les employés peuvent s'attendre à être mobilisés, au printemps et à l'été, à l'échelle locale, afin de discuter des résultats et de trouver et mettre en place des solutions durables. Au début de l'automne, les réactions des employés seront regroupées dans le but d'examiner les plans d'action sectoriels et du Ministère liés au sondage sectoriel et ministériel mené auprès des employés de RNCAN afin d'aborder des thèmes communs, de respecter les exigences du Cadre de responsabilisation de gestion et de valider et revoir notre priorité Développer notre capital humain. Enfin, au milieu et vers la fin de l'automne, les employés peuvent s'attendre à recevoir un plan d'action mis à jour et à être informés des progrès réalisés jusqu'à cette étape.

3. Créer et renforcer une culture d'excellence

RNCAN s'est engagé à renforcer son capital humain, notamment en misant sur la force de son effectif diversifié, en soutenant la dualité linguistique et en favorisant une culture orientée sur une prise de décisions qui s'appuie sur des valeurs. Le **Code de valeurs et d'éthique** (le Code de RNCAN) lancé récemment énonce les valeurs et les comportements qui sont attendus de tous les employés de RNCAN. Le Code soutient la culture organisationnelle et les exigences opérationnelles de RNCAN et aborde les risques éthiques ou les situations de conflit potentielles auxquels le Ministère ou ses employés pourraient être confrontés. Cette année, RNCAN concentrera la majeure partie de son attention à *améliorer la sensibilisation et la compréhension*. Comme première étape, des présentations sont données à toutes les équipes de

gestion sectorielles, au printemps, afin d'éclaircir les attentes. Deuxièmement, des séances de sensibilisation et de formation seront offertes à tous les employés, à l'automne, par le truchement de différents médias. En outre, les gestionnaires et les employés devront suivre le cours *Paver la voie* de l'École de la fonction publique du Canada, qui donne aux participants des renseignements importants sur le Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique. À l'automne, les gestionnaires et les employés auront également accès à une trousse d'outils en ligne personnalisée de RNCan afin d'accroître et d'entretenir leurs connaissances sur les différents aspects et applications du Code de RNCan et du Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique.

Les initiatives indiquées dans le [Plan d'action pour l'équité en matière d'emploi 2012-2015](#) aideront à instaurer une culture qui favorise et qui intègre l'équité en matière d'emploi et la diversité dans nos activités opérationnelles quotidiennes. En 2012-2013, les efforts seront concentrés sur le lancement du plan et la mise en œuvre des premières interventions conformément aux cinq objectifs stratégiques du plan : une reddition de comptes et une gouvernance renforcées grâce à la création du comité consultatif chargé de l'équité en emploi; une sensibilisation ciblée afin d'encourager les femmes à faire carrière dans le domaine des sciences; la prévention du harcèlement et de la discrimination à l'aide d'une formation obligatoire; et l'amélioration de la sensibilisation à la gestion des limitations fonctionnelles grâce à la mise sur pied de l'initiative de gestion de bien-être et de gestion de l'incapacité.

Les objectifs opérationnels de RNCan mettent directement en jeu la prestation de services de qualité aux Canadiens dans les deux langues officielles. Le [Plan d'action pour les langues officielles 2011-2014](#) de RNCan incarne l'engagement de notre Ministère envers une culture ministérielle qui remplit ses obligations juridiques de façon volontaire, instinctive et proactive. La sensibilisation demeure une priorité. Pour cette année, RNCan offrira des séances d'information et donnera des ateliers de formation aux gestionnaires afin de les aider à comprendre leurs rôles et leurs responsabilités en ce qui a trait à *la langue de travail et la supervision*. RNCan concentrera également son attention à concevoir des outils qui faciliteront les efforts continus du Ministère afin de s'assurer que les deux langues officielles soient reconnues à part égale et qu'elles constituent un aspect naturel et apprécié du milieu de travail, ce qui inclut la promotion de réunions bilingues. La contribution de RNCan à la création de communautés de langue officielle en situation minoritaire sera une priorité cette année avec la mise sur pied d'un cadre stratégique et la tenue de deux projets pilotes auprès de deux communautés sélectionnées. De façon plus particulière, une communauté francophone sera choisie hors Québec et une communauté anglophone sera sélectionnée au Québec.

RNCan s'est engagé à gérer le bien-être et l'incapacité et mettra en place les éléments nécessaires pour faciliter la mise en œuvre de l'initiative qui porte sur la gestion des incapacités à l'échelle de la fonction publique. **L'initiative de gestion de bien-être et de gestion de l'incapacité** de RNCan renforcera les efforts investis par le Ministère afin de faire en sorte que nos employés et nos gestionnaires adoptent une approche de soutien, sensible et cohérente à RNCan afin de favoriser le mieux-être au sein de l'effectif et du milieu de travail.

4. Renouveau de la fonction publique

Afin d'aller de l'avant avec le renouvellement de la fonction publique, RNCan demeurera à la fine pointe de la gestion des ressources humaines et continuera de s'occuper du leadership et du soutien de ses employés tout en travaillant en collaboration avec les organismes centraux, les ministères et les agents de négociation. Nos priorités et nos investissements ont été soigneusement choisis de manière à concorder avec les priorités, l'orientation et les impératifs opérationnels qui s'inscrivent dans le renouvellement de la fonction publique. Compte tenu du contexte actuel, RNCan procédera avec prudence et détermination à la recherche de l'excellence dans la fonction publique. Pour nous assurer que des progrès soient accomplis afin d'aborder notre éventail de difficultés et de lacunes, des exigences des organismes centraux en matière de rapports pour notre Cadre de responsabilisation de gestion, le Rapport ministériel sur l'obligation de rendre compte

en dotation, les comptes rendus au greffier du Conseil privé et les activités de mobilisation des employés sur les progrès réalisés par rapport aux priorités du renouvellement de la fonction publique nous fourniront les balises et les indicateurs nécessaires pour une gestion efficace des personnes.

Conclusion

Les résultats clés attendus ci-dessous vont nous aider à arrimer et guider nos actions ainsi qu'à mesurer comment nous pouvons avoir du succès en gérant notre effectif alors que nous traversons une période d'ajustement.

Des employés engagés et informés : Comme les employés sont indispensables à la réussite de RNCan, la contribution de tous les employés et des collaborateurs est fortement encouragée, recherchée et soutenue.

Un leadership harmonisé et positif : Des dirigeants sont requis et encouragés à tous les échelons de l'organisation. Pour y parvenir, les cadres et les gestionnaires supérieurs doivent notamment être authentiques, se faire voir constamment et incarner les valeurs de l'organisation, en plus d'aider, d'encourager et d'habiliter les employés à respecter leurs engagements.

Un service utile et adapté aux besoins : Les employés et les gestionnaires ont pour principal objectif de répondre rapidement aux besoins en matière de services des clients externes et internes et de faire le petit effort supplémentaire pour régler les problèmes qu'ils peuvent avoir.

Des apprenants permanents : Les employés et les gestionnaires façonnent et gèrent le perfectionnement de leurs compétences ainsi que leur apprentissage afin que l'organisation soit toujours en mesure de s'acquitter de son mandat, qui se résume à servir les Canadiens.

Les valeurs et l'éthique : Les valeurs profondes et durables de la fonction publique nous aideront à naviguer entre les écueils de la transition et à porter un regard critique sur les gestes que nous posons afin d'inspirer, de prendre des décisions, de collaborer et de mettre le changement en place.

Annexe B – Plans d'activités intégrés des secteurs

[Lien pour accéder aux Plans d'activités intégrés des secteurs](#)

Secteurs :

Bureau de gestion des grands projets

Groupe de travail sur la sécurité énergétique, la prospérité et la durabilité

Intégration des sciences et des politiques

Restructuration d'Énergie Atomique du Canada Limitée

Service canadien des forêts

Secteur de la gestion et des services intégrés

Secteur de la gestion des affaires publiques et du portefeuille

Secteur de l'énergie

Secteur de l'innovation et de la technologie énergétique

Secteur des minéraux et des métaux

Secteur des sciences de la terre

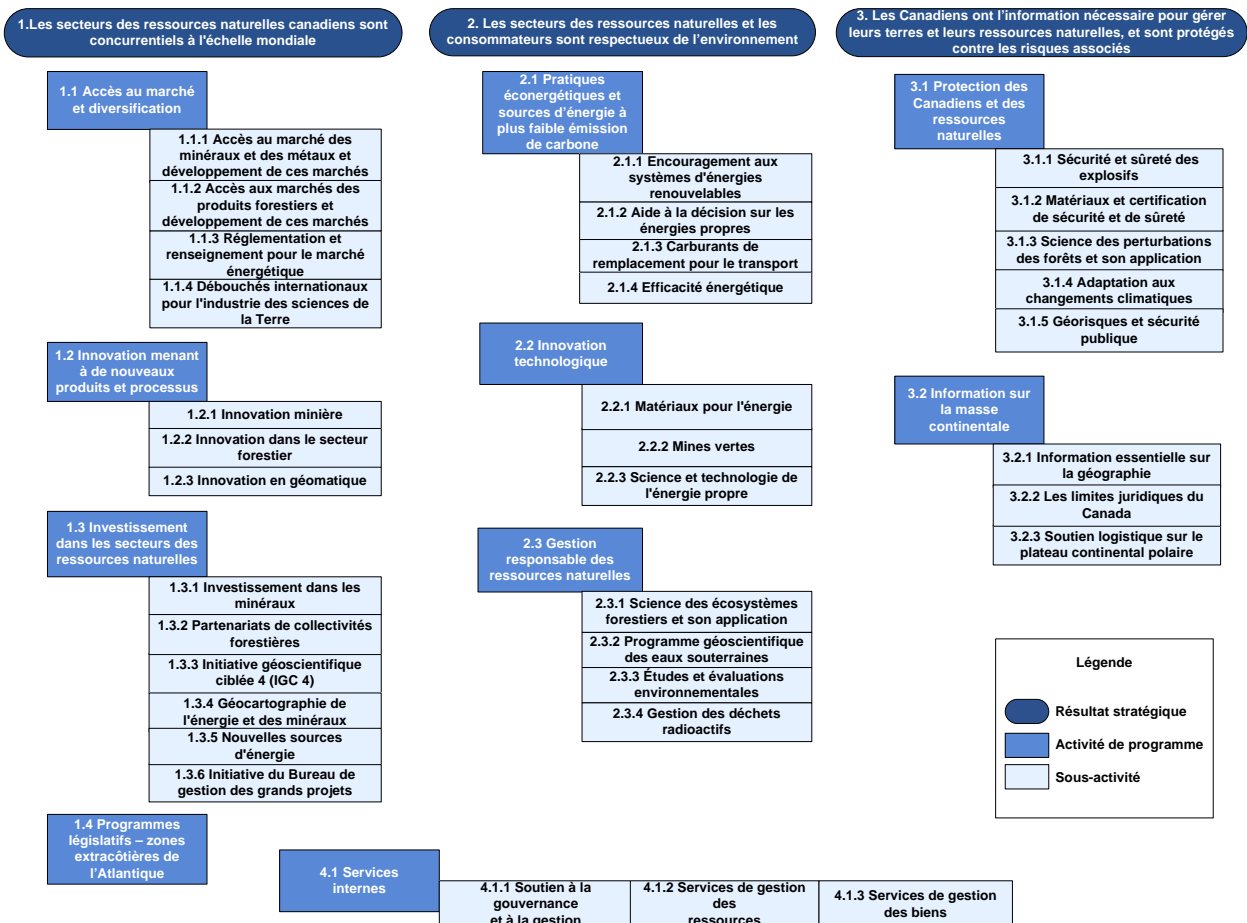
Annexe C – Livrables par activité de programme

Principaux livrables par activité de programme

Cette section porte essentiellement sur ce que RNCan réalisera en 2012-2013. Nous décrivons les principales réalisations attendues et les résultats que nous essayons d'obtenir ainsi que la façon dont nous affecterons les ressources et mesurerons la réussite. Ces réalisations attendues sont présentées par activité de programme et résultat stratégique selon l'Architecture des activités de programme du Ministère.

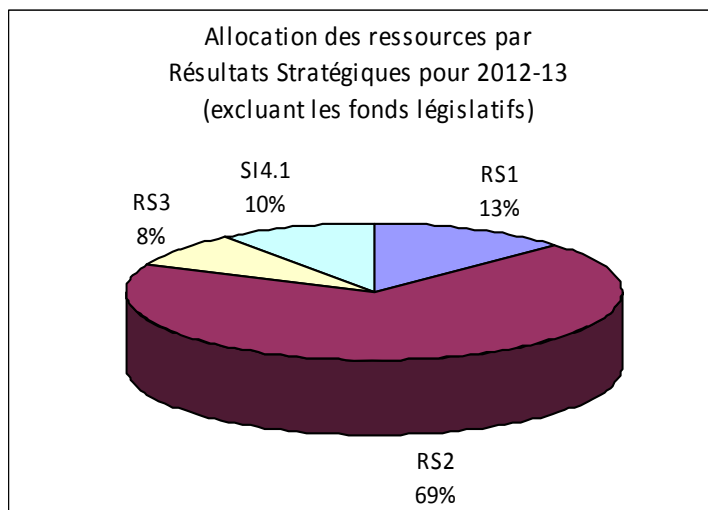
La majorité des ressources de RNCan seront consacrées à des réalisations attendues bien précises à court terme. Parallèlement, le Ministère affectera des ressources et déploiera des efforts afin de planifier en vue de l'avenir et d'aider à positionner les secteurs des ressources naturelles du Canada, en faisant la promotion de son plan d'action à moyen terme.

Résultats stratégiques et Architecture des activités de programme 2012-13 Ressources Naturelles Canada



Allocation financière des ressources

Le graphique indique l'affectation des ressources de RNCan de 2012-2013 en fonction de chaque résultat stratégique, à l'exclusion du financement prescrit par la loi.



On trouve ci-dessous un tableau détaillé indiquant l'affectation des ressources de RNCan par secteur et activité de programme.

Allocation des ressources par Résultats stratégiques et Activités de programmes pour 2012-13 (\$000)

	SST	SE	SMM	SITE	SCF	SGSI	BMin	BSM	VÉRIF.	S.JUR.	BGGP	SGAPP	ISP	SITE	SEPD	RÉSERVE DU SM*	Total
RS 1	64 757	1 152 348	14 253	-	120 774	-	-	-	-	-	3 702	-	-	5 000	823	-	1 361 657
1.1	233	17 394	2 210		27 438									5 000	823		53 098
1.2	8 829		3 294		86 580												98 703
1.3	55 694		8 750		6 756						3 702						74 902
1.4		1 134 954															1 134 954
RS 2	11 652	1 051 604	28 509	55 116	23 855	-	-	-	-	-	-	-	-	6 679	-	-	1 177 415
2.1		557 016															557 016
2.2		221 944	26 963	55 116	1 113									6 679			311 815
2.3	11 652	272 644	1 546		22 742												308 584
RS 3	100 354	-	6 936	-	28 237	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	135 527
3.1	248 81		6 936		28 237												60 054
3.2	75 473		-														75 473
SI 4.1	-	-	-	-	-	118 220	1 550	2 173	3 764	1 194	-	29 213	16 056	-	-	4 631	176 619
Total\$	176 763	2 203 952	49 698	55 116	172 866	118 220	1 550	2 173	3 764	1 194	3 702	29 213	16 056	11 679	823	4 631	2 851 218

*Le solde de la réserve du SM après les affectations aux secteurs est de 4,6 \$, au 29 mai 2012. Ce montant est inclus dans les services internes aux fins du présent exercice. Cependant, il pourrait être réaffecté à un autre résultat stratégique ou activité pendant 2012-2013.

RS1 – Résultat stratégique 1: Les secteurs des ressources naturelles canadiens sont concurrentiels à l'échelle mondiale

RS2 – Résultat stratégique 2: Les secteurs des ressources naturelles et les consommateurs sont respectueux de l'environnement

RS3 – Résultat stratégique 3: Les Canadiens ont l'information nécessaire pour gérer leurs terres et leurs ressources naturelles, et sont protégés contre les risques associés

SI4.1 - Services internes 4.1

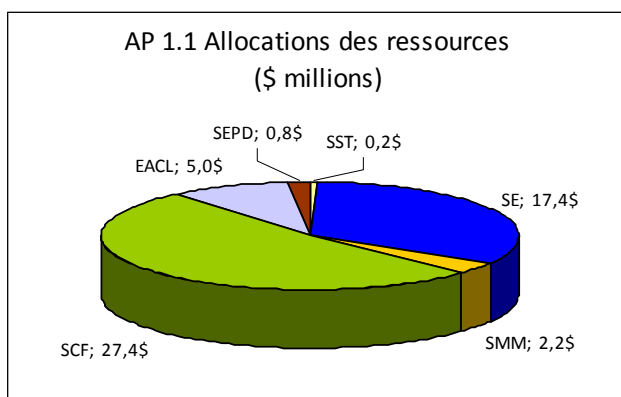
Objectif stratégique 1 : Les secteurs des ressources naturelles canadiens sont concurrentiels à l'échelle mondiale

Le Canada est un grand producteur et exportateur de ressources naturelles. Être concurrentiel dans les marchés canadiens et étrangers est impératif pour la croissance économique du pays. RNCan participe à l'atteinte de ce résultat stratégique en aidant les secteurs des ressources naturelles du Canada à devenir plus concurrentiels à l'échelle internationale, à élargir et à diversifier leurs marchés en vue de répondre à la forte demande des économies émergentes ainsi qu'à diversifier leurs offres de produits.

Activité de programme 1.1: Accès au marché et diversification

Cette activité de programme vise à éliminer les obstacles de l'accès au marché et à soutenir l'accès et le succès au marché national et international des ressources naturelles.

Nombre d'ÉTPs : 222¹
Budget : 53M\$



Livrables	Résultats attendus	Indicateurs de rendement & objectifs
<ul style="list-style-type: none"> Établir et renforcer les partenariats bilatéraux dans la région de l'Asie-Pacifique (Chine, Japon, Corée, Inde). (tous) Approfondir l'engagement bilatéral concernant l'énergie avec les États-Unis y compris via le Mécanisme de consultation sur l'énergie, le Dialogue États-Unis-Canada sur l'énergie propre. (SE/SITE/ISP) Positionner le Canada comme 	<p>Les secteurs des ressources naturelles ont un meilleur accès aux marchés et aux nouveaux segments de marché</p>	<p>L'accès des secteurs de ressources naturelles aux marchés et aux nouveaux segments de marché est déterminé selon les exportations nationales de produits énergétiques, de minéraux, de produits métallurgiques et de produits forestiers</p> <p>Objectif: Tendance favorable sur dix ans</p>
		<p>Investissement direct du Canada à l'étranger</p>

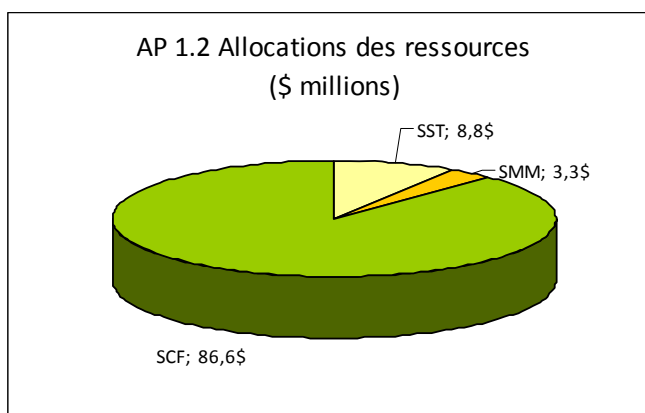
¹ Tous les nombres d'ÉTEPS proviennent du RPP 2012-2013 et ne reflètent pas les mesures liées à la Revue stratégique et opérationnelle.

Livrables	Résultats attendus	Indicateurs de rendement & objectifs
<p>un fournisseur de ressources naturelles fiable et responsable et promouvoir l'acceptation de nos produits, y compris par le biais d'activités ciblées de gouvernement à gouvernement et dans le cadre de forums multilatéraux, par exemple, Coopération économique de la zone Asie-Pacifique, Agence internationale de l'énergie économiques, Forum international de l'énergie. (ESPS, tous)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Régler les obstacles à l'accès au marché rencontrés par nos ressources naturelles (p. ex. la directive de l'Union européenne sur la qualité des carburants) grâce à l'engagement ciblé de gouvernement à gouvernement. (tous) • Soutenir les activités de diversification de l'industrie forestière dans les marchés hors frontière ciblés ainsi qu'aux États-Unis et au Canada. (SCF) • Examiner le mandat, la gouvernance et les structures financières et des opérations des laboratoires nucléaires d'Énergie atomique du Canada limitée (EAEL-R). • Recommandations sur la modernisation de la loi concernant la responsabilité civile en cas d'accident nucléaire mises de l'avant (AECL-R) • Communiquer aux intervenants nationaux et étrangers les améliorations de la performance environnementale 		<p>Objectif: Tendence favorable sur dix ans</p>

Livrables	Résultats attendus	Indicateurs de rendement & objectifs
relativement au développement des sables bitumineux. (SEPD)		

Activité de programme 1.2: Innovation menant à de nouveaux produits et processus

Optimiser la production et l'utilisation des ressources naturelles canadiennes ainsi que les processus par lesquels elles sont exploitées augmentera la productivité des secteurs des ressources naturelles : celle pour la demande d'approvisionnement en amont et celle des utilisateurs en aval. L'objectif de cette activité de programme est double : augmenter la productivité et encourager les secteurs des ressources naturelles à développer et à adopter de nouvelles technologies, de nouveaux processus et de nouveaux produits. Ceci est réalisé par la science, la recherche, le développement et des démonstrations de nouvelles applications et technologies et de nouveaux processus et produits.



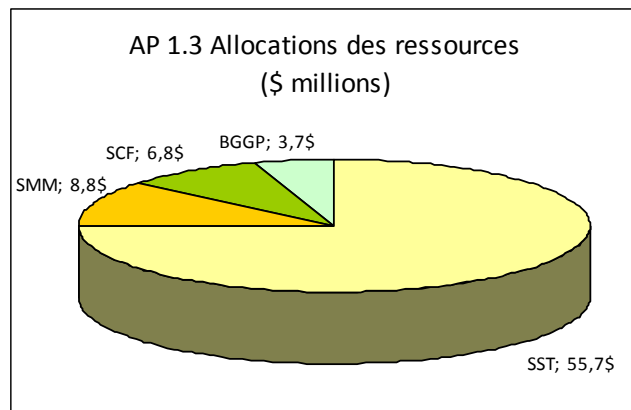
Nombre d'ÉTPs : 319
Budget : 98.6M\$

Livrables	Résultats attendus	Indicateurs de rendement & objectifs
<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir l'adoption par le marché des produits de foresterie de grande qualité (p.ex. le bioéthanol), des processus (p. ex. l'optimisation de la fabrication du bois franc) et des technologies (p. ex convertir la chaleur en énergie). (SCF) Prodiguer des services en ligne et des outils pour permettre l'accès et l'amalgame des informations géoscientifiques via un seul endroit, facile d'accès, qui contient des données ouvertes de grande qualité, ce qui encouragera la compétitivité et améliorera la 	Les secteurs des ressources naturelles créent et adoptent des technologies, des processus et de nouveaux produits grâce aux initiatives et à l'information fournie par RNCan.	<p>Nombre de nouvelles technologies, de nouveaux produits et procédés dans le marché découlant des renseignements fournis par RNCan.</p> <p>Objectif: 5 (annuel)</p>
		Dépenses liées à la recherche et au développement dans les secteurs des ressources naturelles, définies selon les dépenses intra-muros totales liées à la recherche et au développement dans les

Livrables	Résultats attendus	Indicateurs de rendement & objectifs
capacité à innover(ESS).		secteurs de l'énergie, de l'exploitation minière et de la foresterie Objectif: Tendance favorable sur dix ans
	Les organismes des secteurs public et privé accroissent leur rentabilité et leur productivité selon l'intégration des politiques, des outils et des cadres géomatiques ou géoscientifiques.	Nombre de citations de gains en rentabilité et en productivité dans les organismes du secteur public et du secteur privé. Objectif: 5 (annuel)

Activité de programme 1.3: Investissement dans les secteurs des ressources naturelles

Investir dans l'exploitation des ressources naturelles est coûteux et risqué en raison, des importants besoins en capitaux initiaux, de l'incertitude des échéanciers et des dividendes liées au développement. L'objectif de cette activité de programme est d'encourager l'investissement dans le secteur des ressources naturelles soit en diminuant les risques de l'exploitation, soit en faisant mieux connaître les possibilités. Cet objectif est réalisé en fournissant du financement et en communiquant de l'information sur les facteurs qui déterminent la viabilité économique potentielle des ressources naturelles.



Nombre d'ÉTPs : 492
Budget : 74.6M\$

Livrables	Résultats attendus	Indicateurs de rendement & objectifs
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre et encadrer les efforts à l'échelle du gouvernement afin de moderniser le système législatif fédéral pour la revue des grands projets et superviser l'harmonisation des processus d'examen réglementaire 	Augmentation des investissements dans les secteurs des ressources naturelles	Nouveaux investissements de capitaux dans les secteurs de la foresterie, de l'énergie, des minéraux et des métaux Objectif: Tendance favorable sur

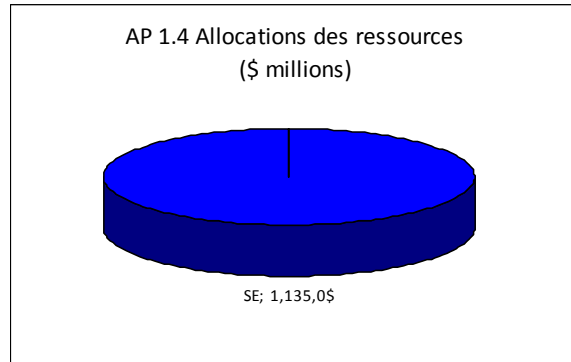
Livrables	Résultats attendus	Indicateurs de rendement & objectifs
<p>fédéraux et provinciaux pour atteindre l'objectif « d'un seul examen pour chaque projet ». (BGGP)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fournir des connaissances et des outils géoscientifiques accessibles au public pour appuyer l'exploration qui peut aider à découvrir des minéraux et des ressources énergétiques au moyen du programme de Géocartographie de l'énergie et des minéraux (GEM) et de l'Initiative géoscientifique ciblée 4 (IGC-4). (SST) • Préparer la phase II de la Géocartographie de l'énergie et des minéraux qui commencera en avril 2013. (SST) • Publier trois rapports et évaluations stratégiques portant sur les nouvelles énergies et l'approvisionnement au large des côtes. (ES) • Organiser cinq ateliers avec des intervenants clés afin de partager les connaissances de l'IGC-4. (SST) • Soutenir la Stratégie de responsabilité sociale des entreprises et l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives, pour les entreprises afin de préserver la réputation du Canada, les relations internationales et les intérêts des partenaires. (SMM, ISP) • Mettre en œuvre 15 accords de contributions avec Affaires autochtones et développement du Nord Canada ainsi que d'autres ministères fédéraux. (CFS) • Produire cinq produits et outils pour l'initiative de foresterie autochtone. (CFS) 		<p>dix ans</p>

Activité de programme 1.4: Programmes législatifs – zones extracôtières de l'Atlantique

Cette activité de programme vise à distribuer et à assurer le suivi, en temps opportun, le versement de paiements en vertu des *lois concernant les hydrocarbures extracôtiers de l'Atlantique*.

Nombre d'ÉTPs: 0

Budget: 1,135M\$ (seulement pour le SE)



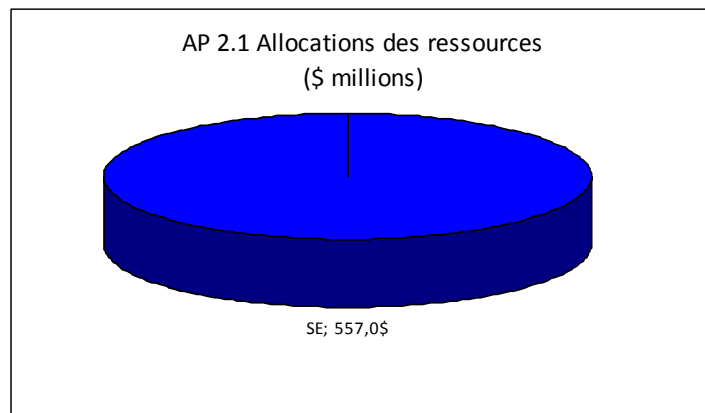
Livrables	Résultats attendus	Indicateurs de rendement & objectifs
<ul style="list-style-type: none"> Procéder aux paiements de transfert extracôtiers (SE) 	Gestion opportune et efficace des obligations légales liées aux hydrocarbures extracôtiers en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador	Caractère opportun et exactitude des paiements relatifs aux ressources extracôtiers Objectif: Exactitude des paiements dans les délais prévus (100 %)

Objectif stratégique 2 : Les secteurs des ressources naturelles et les consommateurs sont respectueux de l'environnement

L'utilisation de l'énergie et l'exploitation des ressources naturelles peuvent avoir des effets négatifs sur la terre, l'eau et l'air, ce qui peut nuire au bien-être des générations présentes et futures. RNCan s'efforce d'assurer que les ressources naturelles sont exploitées et utilisées de façon responsable sur le plan environnemental.

Activité de programme 2.1: Pratiques éconergétiques et sources d'énergie à plus faible émission de carbone

Les marchés de l'énergie du Canada sont définis par des décisions sur la consommation et la production. Toutefois, les consommateurs et les producteurs ne prennent pas nécessairement des décisions qui minimisent leur impact sur l'environnement, et ce, en raison de plusieurs obstacles dont : 1) un manque de connaissance des options disponibles et de leurs avantages; 2) une capacité d'adoption insuffisante (en raison par exemple des cadres de réglementation, des codes et des normes); 3) le risque financier. L'objectif de cette activité de programme est de vaincre ces obstacles, d'encourager les consommateurs et les producteurs à adopter des technologies, des produits, des services et des pratiques plus propres et efficaces et de leur donner la possibilité de le faire. Cet objectif est réalisé au moyen d'activités d'éducation et de sensibilisation, d'incitations ciblées et d'interventions d'ordre réglementaire qui suivent le rythme de l'évolution de la technologie.



Nombre d'ÉTPs : 318

Budget : 557M\$ (seulement pour le SE)

Livrables	Résultats attendus	Indicateurs de rendement & objectifs
<ul style="list-style-type: none"> Communiquer la position du Canada liées à l'environnement et au changement climatique dans les forums internationaux (p.ex. l'énergie et la technologie propres). (SE) Négocier un prêt garanti pour le projet hydroélectrique prévu dans le bas Churchill au Canada atlantique. (SE) 	Les consommateurs et les producteurs d'énergie adoptent des pratiques et des produits respectueux de l'environnement	Économies d'énergie annuelles totales réalisés par le Canada grâce à l'efficacité énergétique (écart entre l'utilisation d'énergie sans les améliorations liées à l'efficacité énergétique et l'utilisation d'énergie avec les améliorations liées à l'efficacité

Livrables	Résultats attendus	Indicateurs de rendement & objectifs
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre des ententes de contribution dans le cadre du programme d'écoÉNERGIE pour les biocarburants. • Contribuer pour 11.30-13.21 pétajoules d'économie d'énergie grâce aux initiatives écoÉNERGIE pour l'efficacité énergétique. (SE) • Appuyer la tenue de séances de formation, incluant les webinaires et des conférences, sur les produits et pratiques éconergétiques à l'intention de 170 200 personnes dans le secteur des transports, à 400 personnes dans le secteur du bâtiment, à 500 personnes dans le secteur du logement et à 750 personnes dans le secteur de l'industrie. (SE) • Administrer 104 accords de contribution dans le cadre du programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable. (SE). • Produire un rapport sur les approches réglementaires de la gestion de l'énergie marine renouvelable par d'autres pays. (SE). • Soutenir deux comités des codes et des normes qui travaillent activement au développement et à la mise à jour des codes et normes sur les carburants de remplacement, et appuyer la création de deux réseaux de soutien local du gaz naturel. (SE) 		énergétique; les unités sont en pétajoules) Objectif: Tendence favorable sur une période de 5 ans en ce qui concerne les économies de PJ (Année de référence 2006)
		Capacité de production d'électricité renouvelable en mégawatts Objectif: Tendence favorable sur une période de 5 ans, en mégawatts (Année de référence 2005)
		Production de biocarburants au Canada Objectif: Tendence favorable sur une période de 5 ans
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p style="text-align: center;">Le saviez-vous?</p> <p>Le Code national de l'énergie pour les bâtiments de 2011 énonce une augmentation de 25 % de l'efficacité énergétique par rapport au code précédent, le Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments-Canada de 1997. Pour la première fois, le nouveau code place le Canada à un niveau comparable à celui d'autres pays qui sont des chefs de file dans la construction de bâtiments écoénergétiques.</p> </div>		

Activité de programme 2.2: Innovation technologique

Les solutions aux défis environnementaux auxquels font face les secteurs des ressources naturelles exigent un effort soutenu en matière de recherche, de développement et de démonstration. L'objectif de cette activité de programme est d'encourager le milieu universitaire, l'industrie et le secteur public à faire de la recherche et à élaborer et démontrer des solutions novatrices aux problèmes environnementaux auxquels se heurtent les secteurs des ressources naturelles. Cet objectif est réalisé grâce à la production et à la diffusion de connaissances scientifiques ainsi qu'au développement et à la démonstration des nouvelles technologies

Nombre d'ÉTPs : 759
Budget : 311M\$

Livrables	Résultats attendus	Indicateurs de rendement & objectifs
<ul style="list-style-type: none"> • Amorcer des projets de recherche visant à déterminer des mesures de prévention pour les déversements de pétrole au large des côtes qui permettront, entre autres choses, d'élaborer, des stratégies d'intervention en cas de déversement de pétrole adapté à l'environnement arctique. (SITE, SE) • Achever des projets de stockage du carbone à petite échelle; des ententes de contribution supplémentaires pour les projets de Captage et stockage du carbone à grande échelle sont signées afin de permettre des démonstrations en partenariat public-privé. (SE) • Mettre en œuvre à l'échelle pilote un système de conversion énergétique sous pression par oxycombustion et gazéification. (SITE / SE) • Développer et valider deux nouvelles technologies des matériaux en vue de leur utilisation dans les projets de pipelines pour transporter des carburants fossiles. (SMM) • Entreprendre des recherches à travers le Canada afin de faire avancer la technologie minière. • Dans le cadre de l'initiative sur les mines écologiques, conclure des accords liés à l'élaboration de méthodes de traitement propre pour les éléments de terres rares et des énergies de remplacement pour les véhicules utilisés pour l'exploitation minière souterraine. (SMM) • Préparer des expositions et des ateliers sur place afin de démontrer les pratiques rentables liées à la biomasse dérivée du bois (SE) • Approfondir la collaboration avec les autres ministères et intervenants afin de soutenir l'exploitation minière responsable dans le Nord et permettre la génération d'avantages socio-économiques pour les populations du 	<p>De tierces parties investissent dans des activités de recherche, de développement et de démonstration afin de relever les défis environnementaux</p>	<p>Montant des investissements de tierces parties dans les activités de recherche, de développement et de démonstration en vue de relever les défis environnementaux</p> <p>Objectif: Tendence favorable sur une période de 5 ans Année de référence 2006 (1,15 G\$)</p>

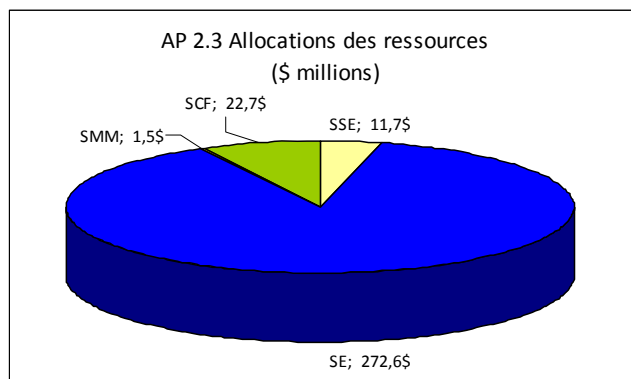
Le saviez-vous?
Le Canada est le deuxième plus gros exportateur mondial d'électricité et le troisième plus grand producteur d'hydro-électricité. En fait, le trois quart de l'électricité générée au Canada n'émet pas gaz à effet de serre.

Le saviez-vous?
En 2012, les émissions par capita du Canada étaient équivalent à 20,3 tonnes de dioxyde de carbone par personne, soit, le plus bas niveau depuis le début des suivis en 1990.

Livrables	Résultats attendus	Indicateurs de rendement & objectifs
<p>Nord. (SMM)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre des mesures concrètes afin de surmonter les obstacles réglementaires à l'adoption de technologies et processus d'exploitation minière écologiques. (SMM) • Élaborer, de concert avec les autres partenaires fédéraux, un cadre d'innovation énergétique afin de guider les activités en S et T liées au secteur de l'énergie. (SITE, SE) • Lancer des projets de R&D pour développer des matériaux légers et d'autres matériaux à la fine pointe de la technologie. (SMM, SITE) • Mettre en œuvre le programme d'accélération de la technologie de production d'isotopes énoncés dans le Budget de 2012 pour viser le développement accéléré des technologies du cyclotron et de l'accélérateur linéaire. (EACL-R) • Communication de l'information sur les pratiques et technologies propres et plus efficaces afin de stimuler le marché à les adopter. (SE) 		

Activité de programme 2.3: Gestion responsable des ressources naturelles

Une meilleure connaissance des risques et des pratiques respectueuses de l'environnement peut contribuer à prévenir et à réduire les impacts environnementaux de l'exploitation passée, présente et future des ressources naturelles. Les objectifs de cette activité de programme sont de permettre aux ministères, aux organismes de réglementation et à l'industrie d'évaluer ces impacts sur l'environnement et d'exploiter, de surveiller et de maintenir les ressources et les écosystèmes ou de faire la gestion des déchets de façon



responsable. Ces objectifs sont réalisés par la prestation d'évaluations et de connaissances fondées sur des données scientifiques fiables, et par des efforts de gestion des déchets en collaboration avec les provinces, les organismes fédéraux et les municipalités.

Nombre d'ÉTPs : 336

Budget : 308.5M\$

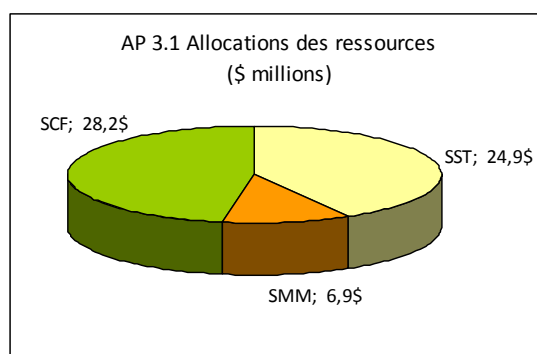
Livrables	Résultats attendus	Indicateurs de rendement & objectifs
<ul style="list-style-type: none"> • Prestation de données techniques et de conseils pour l'évaluation environnementale selon la loi fédérale applicable (SMM, SST) • Élaborer des méthodologies de télédétection. (SST) • Entreprendre la coordination de la construction d'installations de pointe à Port Hope et à Clarington, dans le cadre de la Phase II de l'Initiative dans la région de Port Hope. (SE) 	<p>Les secteurs public et privé établissent des pratiques afin de réduire l'incidence environnementale du développement des ressources naturelles</p>	<p>Nombre de mise à jour ou de nouvelles politiques, de nouveaux règlements ou d'autres outils de prise de décisions élaborés par les secteurs public et privé.</p> <p>Objectif: 3 (annuel)</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre l'accord avec la province de la Saskatchewan pour la mise hors service de la mine d'uranium et de l'usine de Gunnar. (SE) • Financer un plan de gestion intégrée des déchets radioactifs pour les laboratoires d'Énergie Atomique du Canada Limitée (EACL) dans le cadre du Programme des responsabilités nucléaires héritées. (SE) • Créer de nouveaux produits de connaissance en appui aux pratiques de gestion forestière, afin d'atténuer les effets du changement climatique et de traiter de l'intégrité des écosystèmes forestiers. (SCF) • Faire avancer les études liées à sept aquifères interprovinciaux canadiens afin de les compléter d'ici mars 2014. (SST) 	<p>Le gouvernement fédéral met en œuvre des pratiques de gestion des déchets qui répondent aux normes modernes en matière de sécurité et de protection de l'environnement</p>	<p>Nombre de sites contaminés où les risques environnementaux ont été réduits</p> <p>Objectif: Les risques environnementaux sont réduits aux Laboratoires d'EACL de Whiteshell et de Chalk River, aux installations de gestion des déchets aux sites de Port Granby et Welcome et sur le trajet de transport du Nord.</p>

Objectif stratégique 3 : Les Canadiens ont l'information nécessaire pour gérer leurs terres et leurs ressources

En fournissant des connaissances sur les terres et les ressources naturelles du Canada, RNCan facilite la prise de décisions éclairées ainsi que le développement et la gestion responsables de nos ressources naturelles et de nos terres, et assure la sécurité et la sûreté des Canadiens et la gestion des risques naturels et ceux causés par l'homme.

Activité de programme 3.1: Protection des Canadiens et des ressources naturelles

Ensemble, les activités d'exploitation des ressources naturelles et les autres activités et les changements qui surviennent dans l'environnement comportent des risques pour la santé humaine, les ressources naturelles et l'infrastructure. Sans la coordination efficace et les connaissances nécessaires à la gestion de ces risques, les répercussions pourraient être graves. L'objectif de cette activité de programme est de permettre aux autres ministères, aux collectivités et au secteur privé de gérer ces risques pour la santé des humains, les ressources naturelles et l'infrastructure. Cet objectif est réalisé par le biais de la réglementation et la création et la dissémination des connaissances.



Nombre d'ÉTPs : 569
Budget : 59.8M\$

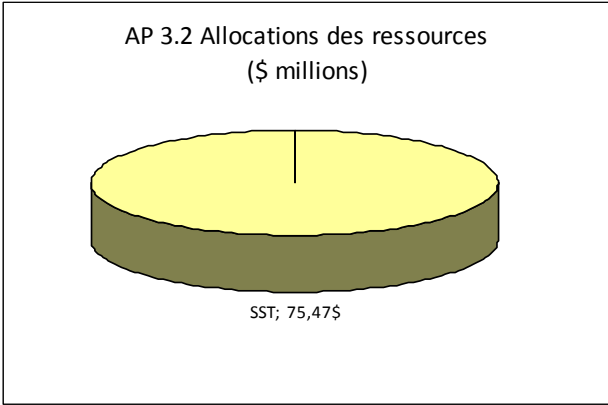
Livrables	Résultats attendus	Indicateurs de rendement & objectifs
<ul style="list-style-type: none"> Livrer une plate-forme d'adaptation nationale qui servira de tribune pour développer et échanger des connaissances pour mieux outiller la mise en place de stratégies d'adaptation pour le secteur des ressources naturelles. (SST) Améliorer le cadre pour les analyses du risque phytosanitaire pour les parasites des forêts du Canada et communiquer les données sur les risques phytosanitaires prioritaires. (SCF) Évaluer les risques et les conséquences des incendies des terrains en friche pour 	<p>Les risques pour les secteurs des ressources naturelles, les infrastructures et la santé humaine sont gérés de façon sécuritaire</p>	<p>Nombre d'évaluations des risques liés au changement climatique ou d'évaluations connexes réalisées en rapport avec les ressources naturelles et les infrastructures</p> <p>Objectif: 4 (annuel)</p> <p>Nombre de collaborations actives avec les secteurs public et privé sur la gestion des risques pour les personnes, les ressources naturelles et les infrastructures</p> <p>Objectif: 3 ententes de</p>

Livrables	Résultats attendus	Indicateurs de rendement & objectifs
<p>les forêts du Canada et pour la sécurité des Canadiens et communiquer les renseignements aux intervenants clés. (SCF)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer quatre nouvelles directives sur l'évaluation des géorisques et la gestion des risques. (SST) • Mettre en œuvre un système d'information solide se fondant sur la technologie de l'informatique en nuage. (SST) • Achever 65 % des inspections prévues des fabriques et dépôts d'explosifs autorisés. (SMM) • Maintenir à 4 800 le nombre minimum de Canadiens qui détiennent une ou plusieurs certifications valides émises par RNCan pour procéder à des essais non destructifs. (SMM) • Prestation de décisions, de données techniques et de conseils en temps opportuns pour l'évaluation environnementale (SMM, SST) • Modifier les règlements sur les explosifs et respecter les obligations réglementaires • Réalisation de trois projets liés aux mesures d'adaptation aux changements climatiques en géosciences concernant la conception ou la mise en œuvre des infrastructures dans le Nord (p. ex. couloirs de transport linéaires et les nouvelles infrastructures). (SST) 		collaboration (annuel)

Activité de programme 3.2: Information sur la masse continentale

Ressources Naturelles Canada établit des limites juridiques clairement définies, un système rigoureux de droits de propriété, une infrastructure géographique de référence et des données géospatiales fondamentales sur la masse continentale du Canada. L'absence de ces cadres aurait des répercussions négatives pour l'économie, l'environnement et le niveau de vie des Canadiens. Cet activité de programme fourni le système de réglementation applicable aux levés officiels des terres du Canada, le système de référence géodésique fondamental du Canada, l'observation de la Terre et l'information cartographique essentielle. Ensemble, ces éléments aident la population canadienne, d'autres ministères et ordres de

gouvernement, le secteur privé et le milieu universitaire à mettre en œuvre diverses décisions nécessitant de l'information géoréférencée, visant par exemple les transactions foncières, le développement commercial et industriel, le transport et la logistique. Cette information fondamentale permet de gérer efficacement les ressources naturelles et les terres du Canada et favorise une collaboration efficace entre les gouvernements (p. ex., pour la planification transfrontalière et l'efficacité de la réglementation), ce qui sert les intérêts des secteurs des ressources naturelles du Canada, aussi bien au pays que sur la scène internationale.



Nombre d'ÉTPs : 416
Budget : 75.47M\$

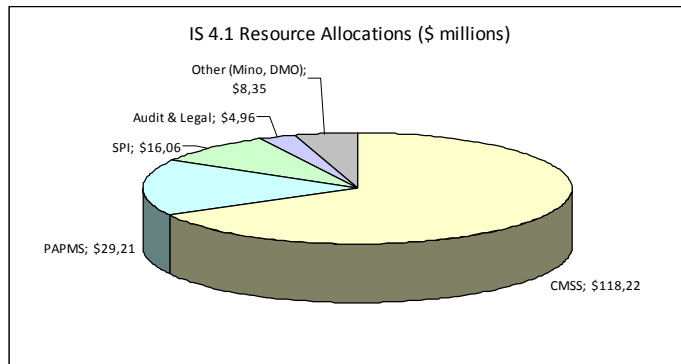
Livrables	Résultats attendus	Indicateurs de rendement & objectifs
<ul style="list-style-type: none"> • Prestation d'une expertise et de données géospatiales dans le cadre de l'initiative situationnelle du Système de conscience de Multi-Agence utilisée pour prodiguer une capacité de gestion en temps réel. (SST) • Élaborer une plate-forme géospatiale fédérale afin de fournir une juste information géospatiale et géoscientifique, d'appuyer l'aménagement et la gestion du territoire et la capacité d'intervention d'urgence du Canada. (SST) • Préparer les données scientifiques et les analyses requises pour finaliser la soumission du Canada pour la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS) afin d'élargir nos droits souverains au-delà de la frontière continentale de l'Atlantique et de l'Arctique. (SST). • Prodiguer un soutien essentiel (p. ex. l'arpentage) aux programmes autochtones incluant les agrandissements des réserves, les traités territoriaux et l'initiative sur le droit de propriété des premières nations identifiés dans le Budget de 2012. (SST) • Construire des locaux d'habitation supplémentaires et un hangar dans les installations du Programme du 	<p>Les secteurs public et privé et le milieu universitaire utilisent de l'information géomatique fiable et précise du gouvernement du Canada pour prendre des décisions et faire des recherches</p>	<p>Nombre d'intervenants des secteurs public et privé et du milieu universitaire qui utilisent les données sur la masse terrestre</p> <p>Objectif: 6 grands organismes ministériels fédéraux (annuel)</p> <hr/> <p>Satisfaction des clients ou résultats de référence sur le cadre des limites légales du Canada pour une gouvernance et un développement social et économique qui sont efficaces.</p> <p>Objectif: Tendance positive des résultats des sondages semestriels sur la satisfaction des clients (en rotation parmi les groupes-clients clés : Autochtones, autres ministères, industrie) - Période de référence se terminant en 2012-2013 (annuel)</p>

Livrables	Résultats attendus	Indicateurs de rendement & objectifs
<p>plateau continental polaire en collaboration avec le ministère de la Défense nationale. (SST)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à la Station de recherche du Canada dans l'Extrême-Arctique et au centre d'excellence pour la logistique des sciences de l'Arctique développée en collaboration avec Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. (SST) • Mettre en œuvre la station-satellite d'Inuvik et l'infrastructure arctique des données spatiales pour contribuer à l'innovation et à la connectivité dans le Nord. (SST) 		

Activité de programme 4.1: Services Internes

Cette activité de programme regroupe trois secteurs : la gouvernance et le soutien de la gestion, les services de gestion des ressources et les services de gestion des biens. L'objectif global est d'offrir des services adéquats et efficaces aux secteurs de programme ainsi qu'au ministre, aux sous-ministres et à l'équipe de la haute direction.

Les services internes offrent une vaste gamme de services, comme les services des TI, les services de communication, les services des finances, les services juridiques ainsi que les services des ressources humaines. Ils comportent également des services pour le ministre, les sous-ministres et l'équipe de la haute direction à établir les priorités, à mettre en œuvre des stratégies et des plans, à affecter les ressources et en surveillant, mesurant et faisant rapport des progrès selon les plans.



Nombre d'ÉTPs : 1063
Budget : 176.80M\$

Livrables	Qui a le rôle principal?	Indicateurs de rendement & objectifs
-----------	--------------------------	--------------------------------------

Livrables	Qui a le rôle principal?	Indicateurs de rendement & objectifs
<p>jour le Cadre de communication et de participation du public de RNCan.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre à jour le cadre de gestion du portefeuille pour moderniser les principes directeurs, la gouvernance et les rôles et les responsabilités, pour favoriser la cohérence du portefeuille et le respect des priorités du Gouvernement du Canada. • Optimiser la qualité, la rapidité et le coût des services de traduction. • Mettre en œuvre le projet de GCDOCS afin d'améliorer la gestion des documents. • Optimiser la gestion des technologies de l'information et les investissements à travers le Ministère en développant un plan stratégique de la gestion des technologies de l'information. • Améliorer la gestion des ressources en harmonisant les pratiques de recouvrement des coûts pour les laboratoires. • Améliorer les processus d'affaires internes en réponse aux consultations avec les gestionnaires et les praticiens. • Poursuivre la consolidation et améliorer l'accessibilité de la présence virtuelle de RNCan ainsi que la mise en œuvre de stratégies ciblées afin d'optimiser les ressources des technologies de l'information. • Finaliser le plan de sécurité ministériel et le plan d'investissement ministériel. • Mettre en œuvre les prochaines phases de la planification de la relève et la cartographie des talents, renforcer la gestion du rendement aux moyens d'outils et de la formation, et élaborer une stratégie de RNCan pour former des leaders. • Se concentrer sur les domaines mis en évidence dans le sondage de 2011 auprès des fonctionnaires fédéraux; mettre en œuvre un Plan d'action et 	<p style="text-align: center;">SGSI</p>	

Livrables	Qui a le rôle principal?	Indicateurs de rendement & objectifs
<p>encourager les employés à trouver des solutions viables.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre le nouveau Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique et le Code de RNCan. • Continuer la mise en œuvre du Plan d'action sur les langues officielles de RNCan et fournir des outils aux gestionnaires et aux employés qui travaillent dans un milieu bilingue. • Mettre en œuvre le plan d'action sur l'équité en matière d'emploi de 2012-2015, et faire un suivi sur un élément clé de l'engagement de RNCan à créer une organisation qui valorise ses employés pour leurs différences et qui vise à traiter tous les employés de manière équitable et respectueuse pour encourager l'engagement des employés. • Finaliser et mettre en œuvre un Plan d'action triennal pour appuyer l'initiative de gestion de bien-être et de gestion de l'incapacité. 		